

La Citadelle du Croyant

Dr. Abd Ar-Rahman bin Abd Al-Karim Ash-Sheha

La Citadelle du Croyant

حصن المؤمن

**Dr. Abd Ar-Rahman bin Abd Al-Karim
Ash-Sheha**

Traduit de l'arabe par
Mountapmbémé Idrissou

Revu par
Njikum Yahya

Editions ASSIA

INTRODUCTION

La louange est à Allah, nous Le louons, implorons Son secours et Son pardon et Lui demandons de nous guider. Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre les maux de nos âmes et nos mauvaises œuvres. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer ; celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. Je témoigne qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, qui n'a pas d'associé, et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et messager. Que la miséricorde et la paix soient sur lui, sur sa famille et ses compagnons jusqu'au Jour de la rétribution...

Au nombre des bienfaits d'Allah sur nous en tant que musulmans, il y a le fait de nous avoir prescrit des œuvres et des adorations qui nous lient et nous rattachent à Lui dans toutes nos situations et à tout instants. Parmi ces œuvres il y a le rappel et l'invocation qui sont parmi les meilleures adorations et les meilleures actions pieuses. Le Prophète (ﷺ) a expliqué leur mérite en ces termes : « N'aimeriez-vous pas que je vous informe de vos meilleurs actes, ceux qui sont les plus purs auprès de votre Roi, qui élèvent le plus vos rangs, et qui sont meilleurs pour vous que de donner l'or et l'argent, et meilleurs que la rencontre de votre ennemi pour frapper son cou et qu'il frappe votre cou ? Ils dirent : Et qu'est-ce que c'est, ô messager d'Allah ? Il dit : « C'est l'évocation d'Allah le Puissant et Grand »¹.

Ce bas monde est une demeure de misère, de fatigue, de souffrance et de labeur car n'étant pas un monde éternel, comme l'a annoncé le Seigneur puissant et grand en disant : *« Nous avons certes créé l'homme pour une vie de lutte »*².

Et puisque L'homme y est une créature faible incapable de se procurer du bien ou de le procurer à autrui, de se débarrasser d'un mal ou d'en débarrasser autrui, et qu'il éprouve des besoins en permanence jusqu'au terme de sa vie. Il lui fallait un refuge où s'abriter et où exposer ses besoins. C'est ainsi que lui a été prescrite l'évocation qui est la citadelle dans laquelle le croyant cuirasse sa personne, sa famille et ses biens lorsqu'il l'observe avec persévérance et assiduité. De même il lui a été prescrit l'invocation qui est le lien entre le fidèle et son Créateur, et par le biais de laquelle le fidèle expose ses besoins à son Créateur pour implorer Son secours dans la réalisation de ses désirs et besoins. À plusieurs endroits du Qur'an, notre Seigneur a explicité le mérite de l'invocation. Aussi, Allah (ﷻ) dit : *« Et votre seigneur dit "Appelez-moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés" »*³. *« Et quand mes serviteurs t'interrogent sur moi...*

¹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 673, hadith n° 1825.

² 90, Al Balad, 4.

³ 40, Ghâfir 60.

*alors Je suis proche : Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés !*⁴.

Le Prophète (ﷺ) a dit : « Allah est courroucé contre celui qui ne L'invoque pas. En vérité, Allah est courroucé contre quiconque agit ainsi et nul autre que Lui ne le fait »⁵

Dans cette épître nous parlerons de façon sommaire des épreuves, de ses formes, de ses causes, des sinistres et des malheurs et des moyens de les contrecarrer avant qu'ils ne surviennent, et des moyens d'y remédier ou de les alléger après leur apparition, tout en demandant au Seigneur (ﷻ) la guidée et la rectitude.

Dr. Abd Ar-Rahman bin Abd Al-Karim Ash-Sheha

Riyad, 11535, BP : 59565

Email: alsheha2@ gmail.com

www.islamland.org

⁴ 2, Al Baqarah 186.

⁵ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 668, hadith n° 1807.

L'ÉPREUVE SOUS LA PERSPECTIVE RELIGIEUSE

Ce qui vient à l'esprit de prime à bord est que l'épreuve n'est que dans le malheur, par la survenance de ce qu'on déteste comme les calamités, maladies et sinistres et tout ce qui va dans le même sens. La vérité est que l'épreuve peut être aussi bien par le mal que par le bien comme nous l'a annoncé notre Seigneur (ﷺ) en disant : *«Toute âme doit goûter à la mort. Nous vous éprouverons par le mal et par le bien (à titre) de tentation. Et c'est à nous que vous serez ramenés»*⁶.

Il existe deux types d'épreuve qui sont :

1- Le premier type est l'épreuve de la patience qui est l'épreuve par le mal - et c'est celle par laquelle Allah teste Son serviteur pour savoir s'il patiente ou pas - Allah (ﷻ) dit : *«Très certainement nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits. Et fait la bonne annonce aux endurants»*⁷.

2- Le deuxième type est l'épreuve du remerciement, il s'agit de l'épreuve par le bien – et c'est celle par laquelle Allah teste Son serviteur afin de savoir s'il est reconnaissant ou pas-. Allah (ﷻ) dit parlant de Souleymane (عليه السلام) : *«Quelqu'un qui avait une connaissance du Livre dit : “Je te l'apporterai avant que tu n'aies cligné de l'œil”. Quand ensuite, Salomon [Souleymane] a vu le trône installé auprès de lui, il dit : “Cela est de la grâce de mon Seigneur, pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou si je suis ingrat. Quiconque est reconnaissant. C'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat... alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et il est Généreux”*⁸.

Le lecteur se doit de savoir que l'épreuve par le bien, et ce lorsque Allah comble Son serviteur de bienfaits (richesse, santé, enfants) ne constitue pas une preuve de l'amour d'Allah et Son agrément ; Allah (ﷻ) dit parlant de Karoun : *«En vérité, Coré [Karoun] était du peuple de Moïse mais il était empli de violence envers eux. Nous lui avons donné de trésors dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts. Son peuple lui dit : “Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants. Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs”. Il dit : “C'est par une science que je possède que ceci m'est venu”. Ne savait-il pas qu'avant lui Allah avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens ? Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés” ! Il sortit à son peuple dans tout son apparat. Ceux qui aimaient la vie présente dirent : “Si seulement nous avions*

⁶ 21 Al Anbiyâ, 35.

⁷ 2 Al Baqarah, 155.

⁸ 27 An-Naml, 40.

comme ce qui a été donné à Coré. Il a été doté, certes, d'une immense fortune". Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : "Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien". Mais elle ne sera reçue que par ceux qui endurent. Nous fîmes donc que la terre l'engloutît, lui et sa maison. Aucun clan en dehors d'Allah ne fut là pour le secourir, et il ne pût se secourir lui-même.⁹

Contrairement à l'au-delà qu'Il n'octroie qu'à celui qu'Il aime, notre Seigneur accorde la vie présente à celui qu'Il aime ainsi qu'à celui qu'Il n'aime pas. D'après Sahl ibn Saad (رضي الله عنه) : « Le messager d'Allah (ﷺ) passant par *Dzoul Houleifa*, vit un mouton ayant une patte paralysée et dit : « Voyez-vous ce mouton abject au yeux de son propriétaire ? Les compagnons répondirent oui. Il reprit : Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, ce monde est plus abject pour Allah que ce mouton ne l'est pour son propriétaire ; si ce monde valait auprès d'Allah l'aile d'un moustique, Il n'aurait pas accordé une seule gorgée d'eau à un mécréant »¹⁰.

De même, l'épreuve par le malheur, qui peut se manifester par la diminution de biens, de personnes et de fruits, n'est pas un signe de détestation et d'antipathie de la part d'Allah contre un serviteur. Notre Seigneur (ﷻ) dit parlant du prophète Ayoub (عليه السلام) : « *Et Job [Ayoub], quand il implora son Seigneur : "Le mal m'a touché. Mais Toi, tu es le plus miséricordieux des miséricordieux" »*¹¹.

Mous'ab ibn Saad ibn Malik rapporte de son père que ce dernier a dit : « Je demandai : Ô messager d'Allah, quels sont les hommes les plus éprouvés ? Il répondit : « Les prophètes, puis les meilleurs hommes par ordre décroissant. L'individu est éprouvé en fonction de sa piété, si elle est solide, son épreuve est dure mais si sa piété est légère, il sera éprouvé en fonction de cette dernière. L'individu ne cesse de subir des épreuves jusqu'à ce qu'il marche sur cette terre n'ayant plus aucun péché »¹².

Abdullah ibn Magfal rapporte qu'un homme passa auprès d'une prostituée pendant la période antéislamique, lui tendit la main pour s'amuser avec elle, cette dernière lui dit : « Arrête-toi ! En vérité, Allah (ﷻ) a emporté le polythéisme et a apporté l'islam. Il la laissa donc et continua son chemin, mais ne cessa de tourner son visage pour la regarder au point que sa face heurta un mur. Le rapporteur du hadith continue : Il vint donc conter son aventure au Prophète (ﷺ) qui lui dit : « Tu es un serviteur à qui Allah a voulu du bien. Lorsque Allah veut du bien à Son serviteur, Il précipite la sanction de son péché, et lorsqu'Il lui veut du mal, Il retarde la sanction de son péché pour le jour du jugement dernier »¹³.

⁹ 28 Al Qassas, 76- 81.

¹⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 341 hadith n° 7847.

¹¹ 21 Al Anbiyâ, 83.

¹² Sahih Ibn Hibbâne vol 7 p 161 hadith n° 2901.

¹³ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 187 hadith n° 8133.

Le Prophète (ﷺ) a également dit : « Le croyant et la croyante ne cessent de subir des épreuves sur leur corps, dans leurs biens et leurs enfants au point qu'ils rencontrent Allah en n'ayant plus aucun péché »¹⁴.

Quelle générosité de la part de ce Seigneur qui a fait de ces calamités et malheurs des gratifications grâce auxquelles Il élève ainsi le rang, augmente les récompenses et pardonne les péchés et les fautes à celui qui patiente et espère Sa rétribution sans s'irriter pour ce qui lui arrive. Ibn Al Qayyim -*qu'Allah lui accorde la miséricorde*- a dit¹⁵ : Lorsqu'il arrive à un serviteur une chose qu'il déteste, il a dans cela six épisodes :

Premièrement : **L'épisode de l'unicité d'Allah**. Il doit savoir que c'est Allah qui l'a destiné, l'a voulu et la créé et que ce qu'Allah veut se produit, et ce qu'Il ne veut pas ne se produit point.

Deuxièmement : **L'épisode de la justice**. Il doit savoir que le verdict d'Allah est exécutoire sur lui et que Sa sentence est équitable.

Troisièmement : **L'épisode de la miséricorde**. Il doit savoir que la miséricorde d'Allah dans cette chose qu'Il lui a destinée l'emporte sur Sa colère et Sa vengeance.

Quatrièmement : **L'épisode de la sagesse**. Il doit savoir que la sagesse d'Allah requiert cela, qu'Il ne l'a pas vainement prédestiné ni ne l'a inutilement décrété.

Cinquièmement : **L'épisode de la louange**. Il doit savoir que pour cela la louange parfaite appartient à Allah (ﷻ).

Sixièmement : **L'épisode de la servitude**. Il doit reconnaître qu'il est un pur serviteur. Les règles et les verdicts de son maître s'appliquent sur lui en tant que sa propriété et son esclave. Allah le soumet à Ses sentences prédestinées de même qu'Il le soumet à Ses sentences du bas monde, il est donc l'objet de l'application de ces sentences.

¹⁴ Sahih Ibn Hibbâne vol 7 p 187 hadith n° 2924.

¹⁵ Al Fawâ'id p 32.

LES CAUSES DES CALAMITES ET EPREUVES RESULTANT DE LA COLERE D'ALLAH

1- La perpétration des péchés et des actes de désobéissance. Allah (ﷻ) dit : «*Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup*»¹⁶.

Selon Aïcha –qu'Allah soit satisfait d'elle, le messager d'Allah (ﷺ) a dit : «*À la fin de cette communauté, il y aura un engloutissement des gens sous terre et une pluie de pierres. elle continue : Aussi, je demandai : Ô messager d'Allah (ﷺ) seront nous anéantis alors que parmi nous il y aura des pieux ? Il dit : «*Oui, lorsque apparaissent les abominations*»¹⁷.*

D'après Abû Moussa (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : «*Allah accorde du répit à l'injuste mais lorsqu'Il veut le châtier, Il ne le laisse plus échapper*»¹⁸. Puis le Prophète (ﷺ) récita ce passage du Qur'an : «*Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur*»¹⁹.

Ali (رضي الله عنه) a dit : «*Une épreuve n'arrive que par un péché et elle ne se remédie que par un repentir*».

Ces péchés et actes de désobéissance que commet le serviteur sont une des causes de la formation d'un voile obscur sur les cœurs. Aussi, ils les éloignent de leur Seigneur (ﷻ) et les rendent insensibles au rappel et à l'exhortation. Allah (ﷻ) dit à ce propos : «*Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs*»²⁰.

Que ces paroles du poète allant dans le même sens sont belles !

*J'ai vu les péchés tuer les cœurs,
S'y habituer peut engendrer l'avilissement
L'abandon des péchés donne vie aux cœurs,
Le mieux pour ton âme est de lui désobéir*

2- Aimer excessivement ce bas monde, d'en faire son plus grand souci, de poursuivre ses plaisirs sans aucune norme et d'oublier l'au-delà sans se préparer à cet effet. Le Messager (ﷺ) a dit : «*Quiconque a comme souci l'au-delà Allah place sa richesse dans son cœur, met de*

¹⁶ 42 Al Chourah, 30.

¹⁷ Sunan At-Tirmidzi vol 4 p 479 hadith n° 2185.

¹⁸ Sahih Al Boukhari vol 4 p 1726 hadith n° 2465.

¹⁹ 11 Houd, 102.

²⁰ 83 Al Mutaffifoun, 14.

l'ordre dans ses affaires, et le bas monde lui parvient tout soumis et quiconque a comme soucis ce bas monde Allah place sa pauvreté entre ses yeux, disperse ses affaires, et ne lui parvient de ce bas monde que ce qui lui est prédestiné »²¹.

3- La consommation illicite des biens d'autrui, Allah (ﷻ) dit à ce sujet : *« Et ne dévorez pas mutuellement et illicitement vos biens »*²².

L'usure et la contribution dans son expansion en sont parmi les pires formes. Allah (ﷻ) dit : *« Ô les croyants ! Craignez Allah; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messenger. Et si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne lézerez personne, et vous ne serez point lésés »*²³.

En effet, l'usure enlève la bénédiction, le Messenger (ﷺ) a dit : « Personne n'exagère dans l'usure sans que sa fin ne soit dans le dénuement »²⁴.

Son auteur est éloigné de la miséricorde d'Allah s'il ne s'en repent pas. En effet, d'après Jabir (رضي الله عنه), « le messenger d'Allah (ﷺ) a maudit le consommateur de l'usure, celui qui la donne, celui qui l'écrit, et ses deux témoins et a dit : « Ils sont tous pareils »²⁵.

Parmi les preuves de sa hideur et de son abomination, il y a le fait que le Messenger d'Allah (ﷺ) l'a dépeinte par l'image la plus dégoûtante afin que les bonnes âmes puissent en éprouver de la répugnance. Le Messenger (ﷺ) a dit : « L'usure a soixante treize niveaux, le plus bas est assimilable à un homme qui épouse sa maman, et la pire forme d'usure est l'atteinte à l'honneur du musulman »²⁶.

4- La perpétration des actes de désobéissance, le fait de les exposer au grand jour, d'aimer leur propagation et de les embellir aux yeux des gens ; Allah (ﷻ) dit : *« Ceux qui aiment que la turpitude se propage parmi les croyants auront un châtement douloureux, ici-bas comme dans l'au-delà. Allah sait, et vous, vous ne savez pas »*²⁷.

Le Messenger (ﷺ) a dit : « Tous les membres de ma communauté seront absous de leurs péchés sauf ceux qui font parade de leurs fautes. Fait partie de ce genre de parade, le fait qu'un homme après avoir commis une faute pendant la nuit, dise le lendemain alors qu'Allah n'a point laissé révéler la chose : « Eh ! untel, hier soir, j'ai fait telle et telle chose », alors qu'Allah a laissé la chose secrète toute la nuit, il vient, le matin rompre le secret gardé par Allah »²⁸.

²¹ Sunan At-Tirmidzi vol 4 p 642 hadith n° 2465.

²² 2 Al Baqarah, 188.

²³ 2 Al Baqarah, 278-279.

²⁴ Sunan Ibn Mâjah vol 2 p 765 hadith n° 2279.

²⁵ Sahih Mouslim vol 3 p 1219 hadith n° 1598.

²⁶ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 2 p 43 hadith n° 2259.

²⁷ 24 AN-Nour, 19.

²⁸ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2254 hadith n° 5721.

Abdullah ibn Oumar (رضي الله عنه) rapporte : « Le messenger d'Allah (ﷺ) vint vers nous et dit : « Ô peuple d'Émigrés [Muhâjirûn] ! Il y a cinq choses [redoutables] si vous êtes éprouvés par elles et qu'elles surviennent parmi vous –j'implore la protection d'Allah afin que cela ne vous arrive pas ! La turpitude n'est jamais apparue chez un peuple au point que ses membres la commettent sans que n'apparaissent en son sein la peste et les maladies que leurs prédécesseurs n'ont pas connues ; ils n'ont jamais rogné la mesure et le poids sans être éprouvés par des années de disette, la rareté des provisions et l'iniquité des dirigeants ; ils n'ont jamais abandonné l'aumône légale [zakat] sans être privés de pluie et n'eût été les animaux, il n'aurait jamais plu ; ils n'ont jamais transgressé leur pacte avec Allah et avec Son messenger sans qu'on ne les mette sous la domination de leurs ennemis et que ces derniers s'accaparent certaines de leurs possessions ; et tant que leurs dirigeants ne jugent pas d'après le livre d'Allah, Allah suscite parmi eux des dissensions internes »²⁹.

5- L'abandon de la recommandation du bien et de l'interdiction du blâmable. C'est la soupape de sécurité à partir de laquelle les communautés sont préservées et protégées. Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Il en est de celui qui respecte les commandements d'Allah et ne transgresse pas Ses interdictions et de celui qui délaisse le convenable et commet le blâmable comme d'un groupe de personnes qui ayant procédé par tirage au sort, les uns ont occupé la partie supérieure d'un bateau et les autres sa partie inférieure. Ceux qui occupent la partie inférieure devaient traverser les occupants de la partie supérieure pour s'abreuver. Puis, ils se sont dit : « Nous pourrions faire un trou dans notre partie et ne plus gêner ceux qui sont au-dessus de nous ! ». S'ils les laissent réaliser leur projet, tous périront mais s'ils les en empêchent, ils seront sauvés, eux et tous les autres »³⁰.

Abû Bakr, le Véridique (رضي الله عنه), a dit : Ô hommes, certes vous lisez le verset : ﴿Ô les croyants ! Vous êtes responsables de vous-même ! Celui qui s'égare ne vous nuira point si vous avez pris la bonne voie » et moi, j'ai entendu le messenger d'Allah (ﷺ) dire : « En vérité lorsque les hommes voient l'injuste sans l'empêcher de commettre les injustices, Allah est près de leur infliger à eux tous Son châtement »³¹.

6- Aimer les pervers et les injustes, nouer des alliances avec eux et œuvrer à les rendre puissants. Abdullah ibn Mas'oud (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « En vérité, la première déficience qui affecta les fils d'Israël était qu'un homme croisait un autre et lui disait : Ô toi ! crains Allah et abandonne ce que tu fais, car cela ne t'est pas permis ; puis il le croisait le lendemain et cela ne l'empêchait pas de manger avec lui, de boire avec lui et de

²⁹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 583 hadith n° 8623.

³⁰ Sahih Al Boukhari vol 2 p 882 hadith n° 2361.

³¹ Sunan At-Tirmidzi vol 4 p 467 hadith n° 2168.

s'asseoir en sa compagnie. Lorsqu'ils firent cela Allah amalgama leurs cœurs³² puis il dit : *«Ceux des enfants d'Israël qui n'avaient pas cru ont été maudits par la bouche de David et de Jésus fils de Marie parce qu'ils désobéissaient et transgressaient. Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est mauvais, certes, ce qu'ils faisaient ! Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers»*³³. Il dit ensuite : « Point du tout ! Je jure par Allah que vous devrez ordonner le bien et interdire le blâmable, venir en aide à l'injuste, le ramener à la justice et l'y obliger retenir »³⁴.

7- Se moquer des croyants et leur être hostile, et plus particulièrement les alliés d'Allah. Allah (ﷻ) dit : *«Allah prend la défense de ceux qui croient. Allah n'aime aucun traître ingrat»*³⁵.

Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Allah (ﷻ) a dit : "Quiconque sera l'ennemi d'un de Mes alliés, Je lui déclarerai la guerre..."»³⁶.

Il faut par ailleurs noter que le fait de se moquer d'eux peut conduire l'individu à se moquer de la religion, or, c'est un comportement qui sort son auteur de la religion -*qu'Allah nous en préserve*. Allah (ﷻ) dit : *«Dis : "Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Qur'an) et de Son messenger que vous vous moquiez ? Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels»*³⁷.

8- Se réjouir du malheur des gens, les mépriser et se moquer d'eux. Allah (ﷻ) dit : *«Ceux-là qui dirigent leurs calomnies contre les croyants qui font des aumônes volontaires et contre ceux qui ne trouvent que leurs faibles moyens (à offrir), et ils se moquent alors d'eux. Qu'Allah les raille. Et ils auront un châtement douloureux»*³⁸.

Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Ne te réjouis pas aux dépens de ton frère car Allah pourrait lui faire miséricorde et t'éprouver »³⁹.

³² NDT : Les commentateurs expliquent que les cœurs de ceux qui n'avaient pas désobéi furent noircis à cause du mauvais augure de ceux qui avaient désobéi si bien que tous leurs cœurs devinrent endurcis et insensibles à la vérité et au bien.

³³ 5 Al Mâidah, 78-81.

³⁴ Sunan Abû Dâwud vol 4 p 121 hadith n° 4336.

³⁵ 22 Hadj, 38.

³⁶ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2384 hadith n° 6137.

³⁷ 9 At-Tawbah, 65-66.

³⁸ 9 At-Tawbah, 79.

³⁹ Sunan At-Tirmidzi vol 4 p 662 hadith n° 2506.

9- Abuser des serviteurs d'Allah en les trompant et les dupant. Il s'agit là de la perfidie au sujet de laquelle Allah (ﷻ) dit : *«Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs»*⁴⁰.

Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Allah (ﷻ) dit : "En vérité J'ai créé des êtres dont les langues sont plus délicieuses que le miel et les cœurs plus amers que l'aloès. Aussi, J'ai juré par Moi-même que Je leur décréterai une tentation qui laissera le sensé parmi eux dans l'embarras. Est-ce en Mon nom qu'ils se leurrent ou est-ce contre Moi qu'ils ont de l'audace ? »⁴¹.

10- Profiter des bienfaits apparents et cachés d'Allah sans toutefois le remercier, ou alors attribuer ces bienfaits à un autre qu'Allah. Allah (ﷻ) parlant de Karoun dit : *«En vérité, Coré [Karoun] était du peuple de Moïse mais il était empli de violence envers eux. Nous lui avons donné de trésors dont les clefs pesaient lourd à toute une bande de gens forts. Son peuple lui dit : "Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants. Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs". Il dit : "C'est par une science que je possède que ceci m'est venu". Ne savait-il pas qu'avant lui Allah avait fait périr des générations supérieures à lui en force et plus riches en biens ? Et les criminels ne seront pas interrogés sur leurs péchés" ! Il sortit à son peuple dans tout son apparat. Ceux que aimaient la vie présente dirent : "Si seulement nous avions comme ce qui a été donné à Coré. Il a été doté, certes, d'une immense fortune". Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : "Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien". Mais elle ne sera reçue que par ceux qui endurent. Nous fîmes donc que la terre l'engloutît, lui et sa maison. Aucun clan en dehors d'Allah ne fut là pour le secourir, et il ne pût se secourir lui-même»*⁴².

Dans la sourate Ar-Rahman [n° 55], Allah (ﷻ) dit : *«Lequel donc des bienfaits de votre seigneur nierez vous»*. C'est-à-dire lequel donc des bienfaits religieux et mondains nierez vous ? Quelle belle réponse de la part des djinns lorsque le Prophète (ﷺ) leur récita cette sourate ! En effet, à chaque fois qu'il lisait le verset : *«Lequel donc des bienfaits de votre seigneur nierez vous»* ces derniers disaient : « Ô notre Seigneur, nous ne nions aucun de Tes bienfaits, et à Toi seul appartient la louange »⁴³.

⁴⁰ Fatir 43.

⁴¹ Sunan At-Tirmidzi vol 4 p 604 hadith n° 2405.

⁴² Al quassas 76-81.

⁴³ Taissir al Karim ar-Rahman fi Tafsiri kalâmil Mannâne du Cheikh Abdour Rahman as Saadi -qu'Allah lui fasse miséricorde.

LES MOYENS DE PRÉSERVER LES BIENFAITS D'ALLAH

Sache, serviteur d'Allah, que celui qui t'a généreusement octroyé ces bienfaits est capable de les reprendre, tu n'es le plus noble et le meilleur des créatures d'Allah auprès de Lui que par ta piété et tes bonnes œuvres. Allah (ﷻ) dit : *« Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur »*⁴⁴.

Allah (ﷻ) a expliqué que le fait de Le remercier et Le louer pour les bienfaits qu'Il nous accorde est le moyen qui conduit à la préservation des bienfaits et empêche leur disparition, à cet effet Il dit : *« Et lorsque votre Seigneur proclama : "Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtement sera terrible »*⁴⁵.

Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Il n'est pas un serviteur à qui Allah accorde un bienfait et qui dise : « louange à Allah » sans qu'Il ne lui accorde ce qui est meilleur que ce qu'il a déjà reçu »⁴⁶.

Relève du remerciement d'Allah pour le bienfait de la richesse, le fait de s'acquitter des droits des pauvres, besogneux et nécessiteux qu'Allah y a imposés. Allah (ﷻ) dit : *« ...et dans leurs biens il y avait un droit au mendiant et au déshérité »*⁴⁷.

Sache qu'il y a dans la richesse des droits autres que la zakat. On doit en outre nourrir l'affamé, habiller le démuné, soigner le malade, consoler l'affligé et aider l'endetté à rembourser sa dette. Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Le plus aimé des hommes auprès d'Allah est le plus utile aux gens, l'œuvre la plus aimée par Allah c'est que tu suscites une joie chez un musulman, le consoles dans une affliction, rembourses sa dette ou que tu apaises sa faim. Assister mon frère musulman dans un besoin m'est préférable que de faire une retraite spirituelle d'un mois dans une mosquée. Quiconque retient sa colère, Allah voile ses secrets. Quiconque domine sa rage alors qu'il est capable de se déchaîner s'il le veut, Allah comblera son cœur d'agrément le jour du jugement dernier. Quiconque assiste son frère musulman dans son besoin jusqu'à lui trouver une solution, Allah affermira ses pas le jour où les gens glisseront. En vérité, le mauvais comportement corrompt l'œuvre comme le vinaigre corrompt le miel »⁴⁸.

⁴⁴ 49 Al Hujurât, 13.

⁴⁵ 14 Ibrahim, 7.

⁴⁶ Sunan Ibn Mâjah vol 2 p 1250 hadith n° 3805.

⁴⁷ 51 Adz-Dzâriyât, 19.

⁴⁸ Rapporté par At-Tabarâni et Ibn Abî Dunya et jugé authentique par Al Albani dans *Sahîh Al Jâmi*.

Allah (ﷻ) a annoncé la récompense de celui qui s'enquiert des besoins des pauvres et des nécessiteux pour les résoudre dans le but d'obtenir l'agrément d'Allah comme nous pouvons le lire dans ce verset : *« C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons : nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude. Nous redoutons, de notre Seigneur, un jour terrible et catastrophique. Allah les protégera donc du mal de ce jour-là, et leur fera rencontrer la splendeur et la joie, et les rétribuera pour ce qu'ils auront enduré, en leur donnant le Paradis et des [vêtements] de soie »*⁴⁹.

La gratitude envers Allah pour le bienfait de notre création parfaite sans défaut corporel et le bienfait de la bonne santé commande de n'utiliser cette bonne santé que dans l'obéissance d'Allah. Aussi, l'on doit préserver sa vue en évitant de voir ce qui est illicite, préserver ses oreilles en évitant d'entendre ce qui est illicite, préserver sa langue de la calomnie, la médisance, le mensonge, et des paroles obscènes. L'on ne doit pas utiliser ses jambes pour aller vers l'illicite, ni les priver de le conduire vers les bonnes œuvres. L'on ne doit pas utiliser ses deux mains dans ce qu'Allah a interdit, ni les retenir de faire le bien. Allah (ﷻ) dit : *« L'ouïe la vue et le cœur sur tout cela, en vérité on sera interrogé »*⁵⁰.

Le musulman ne doit pas assister l'injuste dans l'accomplissement de son injustice ni le désobéissant dans sa désobéissance ; au contraire, il doit se conformer aux directives du messenger d'Allah (ﷺ) : « Aide ton frère, qu'il soit injuste ou victime d'une injustice ». Un homme dit : « Ô messager d'Allah je l'aide s'il est victime d'une injustice, mais s'il est injuste comment dois je l'aider ? ». Il dit : « Tu l'en empêches ou tu la lui interdis et cela constitue son aide »⁵¹.

Utiliser la sagesse, la sagacité ou l'intelligence qu'Allah lui a gracieusement accordées, pour soutenir le faux ou combattre la vérité. Le musulman doit au contraire employer cette force dans ce qui lui est utile ainsi qu'à la société tant ici-bas que dans l'au-delà. Le Messenger (ﷺ) a dit : « Le pied du serviteur (d'Allah) ne bougera pas le jour du jugement dernier avant qu'on ne l'ait interrogé au sujet de sa durée de vie : sur quoi l'a-t-il épuisée ; au sujet de sa science : qu'en a-t-il œuvré ; au sujet de sa richesse : où l'a-t-il acquise et dans quoi l'a-t-il dépensée ; et à propos de son organisme : a quoi l'a-t-il usé »⁵².

Il doit aussi préserver son sexe et le protéger de ce qu'Allah a interdit ; aussi, il ne doit assouvir ses désirs qu'en empruntant la voie autorisée par Allah : avec sa femme ou son esclave. Allah (ﷻ) dit : *« et qui préservent leurs sexes [de tout rapport], si ce n'est qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent, car là vraiment, on ne peut les blâmer; alors que ceux qui cherchent au-delà de ces limites sont des transgresseurs »*⁵³.

⁴⁹ 76 Al Insâne, 9.

⁵⁰ 17 Al Isrâ, 36.

⁵¹ Sahih Al Boukhari vol 4 p 2550 hadith n° 6552.

⁵² Sunan At-Tirmidzi vol 4 p 612 hadith n° 2417.

⁵³ 23 Al Mou'minoune, 7.

Il doit louer le Bienfaiteur (ﷺ) pour les bienfaits qu'Il lui a accordés et ne pas les attribuer à un autre. En effet, la conséquence d'une telle indécatesse c'est le malheur, la perte et l'échec dans ce bas monde et dans l'au-delà. Allah (ﷻ) dit à ce propos : *« Donne-leur l'exemple de deux hommes : à l'un d'eux Nous avons assigné deux jardins de vignes que Nous avons entourés de palmiers et Nous avons mis entre les deux jardins des champs cultivés. Les deux jardins produisaient leur récolte sans jamais manquer. Et Nous avons fait jaillir entre eux un ruisseau. Et il avait des fruits et dit alors à son compagnon avec qui il conversait : “Je possède plus de bien que toi, et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan”. Il entra dans son jardin coupable envers lui-même [par sa mécréance] ; il dit : “Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr, et je ne pense pas que l'Heure viendra. Et si on me ramène vers mon Seigneur, je trouverai certes meilleur lieu de retour que ce jardin. Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui : “Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ? Quant à moi, c'est Allah qui est mon Seigneur; et je n'associe personne à mon Seigneur ? En entrant dans ton jardin, que ne dis-tu : “Telle est la volonté (et la grâce) d'Allah ! Il n'y a de puissance que par Allah”. Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et en enfants, il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne quelque chose de meilleur que ton jardin, qu'Il envoie sur [ce dernier], du ciel, quelque calamité, et que son sol devienne glissant, ou que son eau tarisse de sorte que tu ne puisses plus la retrouver”. Et sa récolte fut détruite et il se mit alors à se tordre les deux mains à cause de ce qu'il y avait dépensé, cependant que ses treilles étaient complètement ravagées. Et il disait : “Que je souhaite n'avoir associé personne à mon Seigneur !” »*⁵⁴.

Ainsi, la gratitude du serviteur envers son Seigneur et la louange qu'il Lui adresse pour Ses bienfaits ne profitent qu'à l'intéressé, Allah (ﷻ) dit à ce sujet : *« Quiconque est reconnaissant. C'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat... alors mon Seigneur Se suffit à Lui-même et il est Généreux »*⁵⁵.

Relève également du remerciement d'Allah pour le bienfait de l'appartenance à l'islam –qui constitue le meilleur bienfait et le plus honorable-, le fait de s'acquitter du droit de ce bienfait et ce par :

1- La crainte d'Allah et le fait de tenir compte en permanence qu'Il nous observe aussi bien dans le secret qu'en public, dans l'aisance et dans l'adversité que dans la colère, et ceci est le grade de la foi parfaite [*al ihsân*] énoncé par le Messager (ﷺ) en ces termes : « C'est adorer Allah comme si on Le voyait, car si vous ne Le voyez pas, Lui, certes, vous voit »⁵⁶.

Ibn Abbas (رضي الله عنه) rapporte : « On offrit au Prophète (ﷺ) une mule de la part de Chosroës (empereur Perse) ; il l'enfourcha la tenant par une corde en fourrure, me porta derrière lui, avança longtemps avec moi, puis se tourna et me dit : « Ô garçon » « Me voici à votre service, ô messager d'Allah » répondis-je. Il dit : « Veille aux droits d'Allah et Il te protégera, veille aux droits d'Allah et tu Le verras en face de toi. Connais Allah dans l'aisance et il te connaîtra

⁵⁴ 18 Al Kahf, 32-38.

⁵⁵ 27 An-Naml, 40.

⁵⁶ Sahih Al Boukhari vol 1 p 27 hadith n° 50.

dans la difficulté ; lorsque tu demandes, adresses toi à Allah et lorsque tu cherches de l'aide, fais le auprès d'Allah. Le calame a déjà écrit tout ce qui doit être. Si les hommes s'efforçaient de t'apporter une aide qu'Allah ne t'a pas prédestiné, ils ne le pourront pas ; et si les hommes s'efforçaient de quelque préjudice qu'Allah n'a pas préalablement écrit, ils ne le pourront pas. Si tu peux agir patiemment avec conviction fais le, sinon patiente seulement. En effet, il se cache derrière la patience de ce qu'on déteste, beaucoup de bienfaits. Sache que la patience est toujours accompagnée de la victoire et que l'angoisse s'accompagne de la délivrance et que la difficulté s'accompagne de la facilité »⁵⁷.

2- L'abandon des péchés et s'éloigner des interdits. Le Messager (ﷺ) a dit : « Ce que je vous interdis, écarterez vous en, et ce que je vous ordonne, faites le autant que vous le pouvez. Ceux qui vous ont précédés n'ont péri qu'à cause de leurs innombrables questions et leur divergence vis-à-vis de leurs prophètes »⁵⁸.

3- L'assiduité dans la pratique de toutes les obligations qu'Allah (ﷻ) a ordonnées et rendues obligatoires. Le Messager (ﷺ) dit dans un hadith *qodsî* : Allah (ﷻ) dit : « ...et Mon serviteur ne s'est jamais rapproché de Moi par une œuvre que j'aime plus que ce que Je lui ai imposé.... »⁵⁹.

Mentionnons en particulier l'accomplissement de la prière, qui est l'épine dorsale de la religion, en congrégation dans la mosquée –sauf pour motif légal– car c'est la première œuvre sur laquelle sera jugé le serviteur le jour du jugement dernier ; si elle est bonne, toutes les autres œuvres seront sauvées. Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « La première œuvre du serviteur à être jugée est la prière, si elle est bonne il est gagnant et victorieux, et si elle est mauvaise il est en réalité voué à l'échec et perdant »⁶⁰.

Il incombe également d'accorder un intérêt particulier aux invocations prescrites après les prières obligatoires et enseignées par le Messager (ﷺ). Il s'agit de dire après chaque prière obligatoire :

استغفر الله استغفر الله استغفر الله ، اللهم أنت السلام ومنك السلام تباركت يا ذا الجلال والإكرام، لا إله إلا الله وحده لا شريك له، له الملك وله الحمد وهو على كل شيء قدير ، لا حول ولا قوة إلا بالله، لا إله إلا الله ولا نعبد إلا إياه، له النعمة وله الفضل وله الثناء الحسن، لا إله إلا الله مخلصين له الدين ولو كره الكافرون، اللهم لا مانع لما أعطيت ولا معطي لما منعت ولا ينفع ذا الجد منك الجد، اللهم أعني على ذكرك وشكرك وحسن عبادتك

⁵⁷ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 3 p 623 hadith n° 6303.

⁵⁸ Sahih Mouslim, 4/1830.

⁵⁹ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2384 hadith n° 6137.

⁶⁰ Sunan nassa'i vol 1 p 414 n° 465.

« J'implore le pardon d'Allah (trois fois). Ô Allah Tu es la paix, de Toi provient la paix, béni sois-Tu, ô Toi qui es plein de majesté et de munificence. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah l'unique sans associé, à Lui appartiennent la royauté et la louange et Il est omnipotent. Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et nous n'adorons que Lui, à Lui appartiennent la grâce, le mérite et le bon éloge. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, nous Lui vouons un culte exclusif, n'en déplaise aux mécréants. Ô Allah, nul ne peut empêcher ce que Tu donnes et nul ne peut donner ce que Tu refuses, et la fortune du fortuné ne lui servira à rien auprès de Toi. Ô Allah aide moi à T'évoquer, à Te remercier et à parfaire Ton adoration ».

Puis il dit 33 fois (gloire à Allah) ; 33 fois (louange à Allah), et 33 fois (Allah est très grand). Puis il complète le tout à cent en disant : (Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah l'unique sans associé, à Lui la royauté et la louange et Il est omnipotent).

Puis il lit le verset du Trône: *« Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même “al-Qayyum”. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n’embrassent que ce qu’Il veut. Son Trône “Kursiy” déborde les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand»*⁶¹.

Puis il récite la sourate *ikhlas* (n° 112)

« Dis : “Il est Allah, Unique. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. Il n’a jamais engendré, n’a pas été engendré non plus. Et nul n’est égal à Lui».

Et les sourates de la recherche de protection (n° 113 et 114)

« Dis : “Je cherche protection auprès du Seigneur de l’aube naissante contre le mal des êtres qu’Il a créés, contre le mal de l’obscurité quand elle s’approfondit, contre le mal de celles qui soufflent (les sorcières) sur les nœuds, et contre le mal de l’envieux quand il envie ». *« Dis : “Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. Le Souverain des hommes, Dieu des hommes, contre le mal du mauvais conseiller, furtif, qui souffle le mal dans les poitrines des hommes »*.

Il est recommandé de réciter de la sourate *ikhlas* (n° 112) et les deux sourates de demande de protection (n° 113 et 114) plutôt trois fois après la prière du matin et celle du coucher du soleil. Il est en effet vérifié que telle était la pratique du Prophète (ﷺ).

Tsawbân (رضي الله عنه) rapporte à ce propos : « Après avoir fini sa prière, le Prophète (ﷺ) implorait le pardon d'Allah trois fois puis disait : « Ô Allah Tu es la paix, de Toi provient la paix, béni sois-Tu, ô Toi qui es plein de majesté et de munificence »⁶².

⁶¹ 2 Al Baqarah, 255.

⁶² Sahih Mouslim vol 1 p 414 hadith n° 591.

On demanda à Al Awzâiy -l'un des rapporteurs de ce hadith : « Comment se fait cette imploration de pardon ? Il dit : « [Elle consiste à dire :] j'implore le pardon d'Allah, j'implore le pardon d'Allah ».

D'après Abdullah ibn Zoubair (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) disait après le salut final de chaque prière : « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah l'unique sans associé, à Lui appartiennent la royauté et la louange et Il est omnipotent. Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et nous n'adorons que Lui, à Lui appartiennent la grâce, le mérite et le bon éloge. Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, nous Lui vouons un culte exclusif, n'en déplaise aux mécréants »⁶³.

D'après Al Mouguîra ibn Chou'bah (رضي الله عنه), le Prophète (ﷺ) disait à la fin de chaque prière obligatoire : « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah l'unique sans associé, à Lui appartiennent la royauté et la louange et Il est omnipotent. Ô Allah, nul ne peut empêcher ce que Tu donnes et nul ne peut donner ce que Tu refuses, et la fortune du fortuné ne lui servira à rien auprès de Toi »⁶⁴.

Abû Hourairah (رضي الله عنه) rapporte que le prophète (ﷺ) a dit : « Celui qui glorifie Allah après chaque prière 33 fois, loue Allah 33 fois, et proclame la grandeur d'Allah 33 fois –ce qui fait en tout 99- puis complète à cent en disant : « Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah l'unique sans associé, à Lui la royauté et la louange et Il est omnipotent », verra ses péchés pardonnés, même s'ils sont comme l'écume de mer »⁶⁵.

Abû Oumâmah (رضي الله عنه) rapporte que le Messager (ﷺ) a dit : « Celui qui récite le verset du Trône après chaque prière n'attend que la mort pour entrer au Paradis »⁶⁶.

Ouqbah ibn Âmir rapporte : « Le messager d'Allah (ﷺ) m'a dit : « Récitez les sourates de demande de protection après chaque prière »⁶⁷ (c'est-à-dire les sourates Al Ikhlas [n° 112], Al Falaq [n° 113] et An-Nâss [n° 114]).

Mou'âdz ibn Jabal (رضي الله عنه) rapporte qu'un jour, le Prophète (ﷺ) le tint par sa main et dit : « Ô Mou'âdz en vérité je jure par Allah que je t'aime », puis Mou'âdz répliqua : Que mon père et ma mère te servent de rançon ! Je jure par Allah que je t'aime. Le messager d'Allah (ﷺ) dit alors : « Ô Mou'âdz je te recommande de ne jamais omettre de dire après chaque prière : « Ô Allah aide moi à T'évoquer, à Te remercier et à parfaire Ton adoration »⁶⁸.

4- Invoquer Allah (ﷻ) abondamment. Abdullah ibn Bousr (رضي الله عنه) rapporte qu'un bédouin demanda au messager d'Allah (ﷺ) : « En vérité, les préceptes de l'islam sont nombreux pour

⁶³ Sahih Mouslim vol 1 p 415 hadith n° 594.

⁶⁴ Sahih Al Boukhari vol 1p 289 hadith n° 808.

⁶⁵ Sahih Mouslim vol 1 p 418 hadith n° 597.

⁶⁶ Sunan koubra'a vol 6 p 30 hadith n° 9928.

⁶⁷ Sahih Ibn Khouzaimah vol 1 p 372 hadith n° 755.

⁶⁸ Sahih Ibn Hibban vol 5 p 364 hadith n° 2020.

moi ; enseigne-moi une chose à laquelle je puisse m'agripper. Il répondit : « Ta langue ne doit cesser d'évoquer Allah »⁶⁹.

5- L'observance des actes d'adoration surérogatoires, et particulièrement les « sunan rawâtib » (c'est-à-dire : deux *rakates* avant la prière du matin (*fajr*), quatre *rakates* avant la prière de midi (*dzhour*) et deux après, deux *rakates* après la prière de *magrib*, deux *rakates* après la prière de *icha*, en raison du mérite et de l'énorme récompense que cela procure. À ce propos, Ummu Habibah bintou Abi Soufiane –qu'Allah soit satisfait d'elle- rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « Celui qui accomplit douze *rakates* par jour, une demeure lui sera bâtie dans le Paradis. Il s'agit de quatre *rakates* avant la prière de midi (*dzhour*) et deux d'après ; deux *rakates* après *magrib* ; deux *rakates* après *ichâ*; et deux *rakates* avant *soubh* »⁷⁰.

- **la prière de *dhouha* (après le levé du soleil)**. Il a été rapporté au sujet du mérite de son accomplissement régulier, cette parole du Messenger (ﷺ) : « Chacun de vous doit au petit matin une aumône pour chacun de ses os et articulations. Chaque glorification (du Seigneur) est une aumône, chaque louange est une aumône, le fait de dire qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration est une aumône, chaque proclamation de la grandeur d'Allah est une aumône, le fait d'ordonner le bien est une aumône, l'interdiction du blâmable est une aumône. Deux *rakates* de *dhouha* suffisent à s'acquitter de toutes ces aumônes »⁷¹.

- **La prière d'*al witr***. Le prophète (ﷺ) l'accomplissait régulièrement ainsi que la prière surérogatoire de *soubh* (deux *rakates*). Il ne délaissait jamais ces deux prières, même pas pendant le voyage qui est généralement marqué par la peine et la fatigue. On l'accomplit au minimum en une *rakate*. Le messenger d'Allah a (ﷺ) dit : « La prière d'*al witr* est un droit, celui qui veut peut l'accomplir en cinq *rakates*, et celui qui veut peut l'accomplir en trois *rakates* et celui qui veut peut l'accomplir en une *rakate* »⁷².

- **Les jeûnes surérogatoires**, tels que le jeûne de trois jours chaque mois, le jeûne du lundi et jeudi, le jeûne des jours de pleine lune (treizième, quatorzième et quinzième jours du mois lunaire), le jeûne du jour de Arafat, le jeûne du jour de 'Âchourâ et du jour qui le précède ou de celui qui le suit. Le Messenger (ﷺ) a dit : « Il n'y a pas de serviteur [d'Allah] qui jeûne un jour pour Allah sans qu'Il n'éloigne son visage de l'Enfer de soixante dix automnes grâce à ce jour de jeûne »⁷³.

Le meilleur jeûne est celui du prophète David (ﷺ). Abdullah ibn Amr rapporte : « L'Envoyé d'Allah (ﷺ) ayant été informé que je disais : « Par Allah, je veux absolument jeûner le jour et passer la nuit en prières tant que je vivrai » « Je donnerais pour toi la vie de mon père et celle de ma mère, dis-je au Prophète (ﷺ), j'ai bel et bien dit cela ». « Tu ne serais pas capable de faire pareille chose, me répondit-il, jeûne puis romps le jeûne ; reste debout à prier puis dors ; jeûne trois jours chaque mois, car toute œuvre pie est récompensée au

⁶⁹ Al Moustadrak ala Sahîhaine.

⁷⁰ Rapporté par At-Tirmidzi et jugé authentique par Al Albany dans Michkât Al Massâbih, n° 1159.

⁷¹ Sahih Mouslim vol 1 p 498 hadith n° 720.

⁷² Sahih Ibn Hibbane vol 6 p 170 hadith n° 2410.

⁷³ Sahih Mouslim vol 2 p 808 hadith n° 1153.

décuple et ce sera alors comme si tu avais jeûné tous les jours ». – Je peux faire mieux que cela, repris-je. – Eh bien, répliqua-t-il, jeûne un jour et romps le jeûne pendant deux jours. - Je peux faire mieux que cela, répétai-je. – Eh bien, ajouta-t-il, jeûne un jour et romps le jeûne le jour suivant. Tel était le jeûne de David et c'est le jeûne le plus parfait. - Je peux faire mieux que cela, dis-je. – Il n'y a rien de mieux que cela, reprit-il »⁷⁴.

Même si à travers l'observance de ces œuvres surrogatoires et de ces *sunan* le serviteur croyant ne gagnait que l'amour d'Allah (ﷻ) pour lui, cela lui serait suffisant. En effet, d'après Abû Hourairah (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Certes Allah a dit : « Quiconque sera l'ennemi d'un de Mes élus, Je lui déclarerai la guerre. Mon serviteur ne s'est jamais rapproché de moi par une œuvre qui m'est plus agréable que l'accomplissement des devoirs que Je lui ai prescrits. Mon serviteur ne cessera de se rapprocher de Moi par des œuvres surrogatoires en sorte que Je l'aimerai, et quand Je l'aimerai, Je serai son oreille avec laquelle il entendra, son œil avec lequel il verra, sa main avec laquelle il frappera, son pied avec lequel il marchera. Quand il me demandera une chose je la lui accorderai ; s'il cherche refuge auprès de Moi, Je le protégerai. Je n'hésite jamais sur une chose que Je dois faire comme J'hésite quand Je dois recueillir l'âme d'un croyant car il déteste la mort et Je répugne à lui faire du mal »⁷⁵.

6- Œuvrer à propager la religion d'Allah et y inviter les gens autant qu'on le peut, que ce soit par la parole ou l'acte ou en dépensant dans cette la voie, afin de guider l'indécis, d'instruire l'ignorant et de corriger le fautif. Le Messager (ﷺ) dit à Ali : « ...et le fait qu'Allah guide par toi un seul homme vaut mieux pour toi que les chamelles brunes »⁷⁶.

⁷⁴ Sahih Al Boukhari vol 2 p 697 hadith n° 1875.

⁷⁵ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2384 hadith n° 6137.

⁷⁶ NDT : Sahih Al Boukhari ; les chamelles brunes étaient la richesse la plus prisée chez les arabes.

COMMENT DISSIPER LES MALHEURS ET LES ÉPREUVES ET ALLÉGER LEUR IMPACT

Parmi les meilleurs traitements de l'épreuve et des malheurs on note :

1- La croyance sincère au destin. C'est en effet un facteur essentiel de la réduction de l'impact des épreuves et des malheurs sur le croyant. Elle protège le musulman contre beaucoup de maladies corporelles résultant des causes psychologiques que suscitent les luttes internes dans l'organisme. En effet, lorsque le musulman croit fermement que ce qui lui arrive ne pouvait pas l'atteindre et ce qui ne l'a pas atteint ne pouvait pas l'atteindre, il agrée ce qu'Allah lui a réservé et lui a destiné. Allah (ﷻ) dit : « *Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah, afin que vous ne vous tourmentiez pas au sujet de ce qui vous a échappé, ni n'exultiez pour ce qu'Il vous a donné. Et Allah n'aime point tout présomptueux plein de gloriole* »⁷⁷.

Le Messager (ﷺ) a dit : « Le croyant fort est meilleur et plus aimé par Allah que le croyant faible, et il y a en chacun d'eux un bien. Convoite ce qui t'est utile, implore le secours d'Allah et ne te décourage pas, et si quelque chose t'arrive ne dis pas : si j'avais agi ainsi, cela aurait été comme ceci et comme cela. Dis plutôt : Allah l'a décrété et Il fait ce qu'Il veut ; car « si » ouvre la voie à l'œuvre du démon »⁷⁸.

Aussi, il incombe au croyant d'être satisfait de son Seigneur et de ce qu'Il destine pour ou contre lui, dans la richesse comme dans la pauvreté, en état de bonne santé comme en cas de maladie, dans la difficulté comme dans l'aisance. Il ne doit pas être de ceux qui sont satisfaits en cas de richesse, de bonne santé et de vie aisée et se montrent mécontents et affligés en cas de pauvreté, de maladie et de difficulté. Il serait alors à l'image de ceux dont Allah (ﷻ) parle dans ce passage du Qur'an : « *Il en est parmi les gens qui adorent Allah marginalement. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquilisent, et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi (le bien) de l'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente !* »⁷⁹.

Lorsque le serviteur sait que tout est entre les mains d'Allah, l'unique qui n'a pas d'associé, qu'Il agit comme Il veut dans Son royaume et sur Ses créatures, qu'Il ne décrète que ce qui est bien, et qu'Il est Celui qui aide et qui nuit, qui guérit et rend malade, qui abaisse et qui élève, qui donne et qui prive, sa conscience se tranquillise ; Allah (ﷻ) dit : « *Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs* »⁸⁰.

⁷⁷ 57 Al Hadid 22.

⁷⁸ Sahih Mouslim vol 4 p2052 hadith n° 2664.

⁷⁹ 22 Hadj, 11.

⁸⁰ Younous, 104.

Lorsque le serviteur sait cela et en est fermement convaincu, il s'attache vigoureusement à Allah, se confie sincèrement à Lui et se réfugie auprès de Lui tel un peureux qui craint Son châtement, espère Sa récompense, aspire à Ses largesses et bienfaits, et ceci en usant des voies et moyens légaux pour y parvenir. Allah (ﷻ) dit : « *et quiconque se confie à Allah, alors il le suffit* »⁸¹.

En effet, le serviteur est faible et ne sait pas où est le bien. Il peut se cacher derrière un malheur un bonheur, et il peut se cacher derrière un bonheur un mal. Allah (ﷻ) dit : « *Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas* »⁸².

C'est dans ce sens que vient le chapitre de l'espérance de la récompense d'Allah pour la patience face aux épreuves et malheurs qu'Il décrète pour Son serviteur, que ce soit sur sa personne, sur sa famille et ses biens. Allah (ﷻ) dit : « *Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint : "Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons". Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde; et ceux-là sont les biens guidés* »⁸³.

Le Messager (ﷺ) a dit : « Tout individu qui, touché par une épreuve, dit : « *Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons* » ô Allah, récompense moi pour mon malheur et remplace le par ce qui est meilleur pour moi »⁸⁴. Allah lui attribuera la récompense pour son malheur et remplacera ce dernier par ce qui est meilleur »⁸⁵.

Ibn Al Qayyim⁸⁶ -qu'Allah lui accorde de Sa miséricorde- a dit : « Cette expression fait partie des traitements les plus considérables et les plus utiles pour l'éprouvé dans l'immédiat et le futur, car elle renferme deux grands principes qui, dès qu'ils sont bien appréhendés par le serviteur le consolent dans son malheur :

Premièrement : c'est que l'individu, sa famille et ses biens sont en vérité une propriété d'Allah (ﷻ). Il les a placés chez Son serviteur en tant que prêt ; lorsqu'Il en retranche quelque chose, Il est comme un prêteur qui récupère son bien emprunté.

Deuxièmement : c'est que la destination finale de l'individu et son lieu de retour c'est auprès d'Allah, son véritable maître. Il va inévitablement laisser ce bas monde en arrière pour aller

⁸¹ 65 At-Talâq, 3.

⁸² 2 Al Baqarah 216.

⁸³ 2 Al Baqarah 155.

⁸⁴ إنا لله وإنا إليه راجعون " اللهم أجرني في مصيبي وأخلف لي خيرا منها"

⁸⁵ Sahih Mouslim vol 2 p 632 hadith n° 918.

⁸⁶ Zâdoul Maâd fi Hadyi Khairil Ibâd vol 4 p 188-195 avec de légères modifications.

auprès du Seigneur, seul comme il fut créé pour la première fois, sans famille ni bien, ni proches, mais plutôt avec ses bonnes et mauvaises actions. Si tel est le début et la fin de l'individu, comment peut-il se réjouir de ce qui existe et se chagriner pour ce qui n'est pas ? Aussi, sa méditation sur son début et sa destination finale constitue le plus important remède pour ce mal ».

Parmi les remèdes on note également :

2- La recherche du secours dans la prière. Allah (ﷻ) dit : « Ô les croyants ! Cherchez secours dans l'endurance et la Salat (prière rituelle). Car Allah est avec ceux qui sont endurants »⁸⁷. Lorsqu'une chose tourmentait le messager d'Allah (ﷺ), il cherchait secours dans la prière et disait : « Ô Bilâl ! Annonce le début de la prière, soulage nous par cela »⁸⁸.

3- Éviter la colère et avoir une bonne opinion d'Allah. Abû Hourairah (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Certes Allah (ﷻ) a dit : Je suis conforme à l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi, s'il se fait une bonne opinion cela lui revient, et s'il se fait une mauvaise opinion, cela lui revient également »⁸⁹.

4- L'évocation fréquente d'Allah. Elle console face au malheur et raffermi l'âme. Allah (ﷻ) dit : « Ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allah ». N'est-ce point par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les cœurs ? »⁹⁰.

5- La multiplication des invocations d'Allah. Allah (ﷻ) dit : « N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal »⁹¹. Allah (ﷻ) dit également : « Et votre Seigneur dit : "Appelez-moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés" »⁹².

6- Savoir qu'après la gêne vient le soulagement et qu'après la difficulté vient la facilité. Allah (ﷻ) dit : « Certes après la difficulté vient la facilité, après la difficulté vient la facilité »⁹³.

7- Etre conscient de l'insignifiance de ce bas monde, qu'il n'est qu'une ombre passagère. C'est en effet un lieu de passage et non une demeure éternelle. Allah (ﷻ) dit : « Tout ce qui est sur elle [la terre] doit disparaître, [Seule] subsistera La Face [Wajh] de ton Seigneur, plein de majesté et de noblesse »⁹⁴. « Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une course à l'orgueil entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants. Elle est en cela pareille à une pluie : la végétation qui en vient émerveille les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois donc jaunir; ensuite elle devient des débris. Et dans

⁸⁷ 2 Al Baqarah 153.

⁸⁸ Vol 4 p 296 hadith n° 4985 Sunan Abi Daoud.

⁸⁹ Sahih Ibn Hibbane vol 2 p 405 hadith n° 639.

⁹⁰ 13 Ar-Raad 28.

⁹¹ 27 An-Naml, 62.

⁹² 40 Ghâfir, 60.

⁹³ 94 Al Charh, 5-6.

⁹⁴ 55 Ar-Rahman, 26-27.

l'au-delà, il y a un dur châtement, et aussi pardon et agrément d'Allah. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse)⁹⁵.

Sahl ibn Saad (رضي الله عنه) rapporte : « Le messager d'Allah (ﷺ) passant par *Dzoul Houleifa*, vit un mouton ayant une patte paralysée et dit : « Voyez-vous ce mouton abject au yeux de son propriétaire ? Les compagnons répondirent oui. Il reprit : Par Celui qui tient mon âme entre Ses mains, ce monde est plus abject pour Allah que ce mouton ne l'est pour son propriétaire ; si ce monde valait auprès d'Allah l'aile d'un moustique, Il n'aurait pas accordé une seule gorgée d'eau à un mécréant »⁹⁶.

8- Etre convaincu que l'homme ne quittera ce monde qu'après avoir épuisé ce qu'Allah a décrété pour ou contre lui. L'Envoyé d'Allah (ﷺ) a dit : « L'esprit saint m'a soufflé qu'aucune âme ne quittera cette terre sans être parvenue à son terme et s'être emparée totalement de sa fortune. Conduisez-vous bien dans la quête et que la lenteur de la fortune ne vous emmène pas à la rechercher dans la désobéissance à Allah. En effet, on ne gagne ce qu'il y a auprès d'Allah que par l'obéissance à Ses ordres »⁹⁷.

Ibn Al Qayyim -*qu'Allah lui soit miséricordieux*- mentionne parmi ces remèdes⁹⁸ :

1- Qu'il suive l'exemple des autres victimes de malheurs et qu'il soit convaincu que tout le monde est ou sera victime d'un malheur. Il n'est donc pas l'unique victime et l'unique éprouvé. En fouillant dans le monde, il ne verra qu'une personne est éprouvée par la perte de son bien-aimé, une autre victime d'une infortune... Qu'il sache que ce monde est une demeure d'épreuves. S'il te fait sourire un peu, il te fera pleurer beaucoup ; s'il te réjouit pendant une journée il t'attristera pendant une année, s'il te comble un peu, il te privera longtemps. Allah (ﷻ) dit : *« Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens, afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les injustes »*⁹⁹.

Ibn Mas'oud (رضي الله عنه) a dit : « Chaque fierté s'accompagne d'un chagrin, et une maison ne s'est jamais remplie de réjouissance sans que ne s'ensuive le chagrin ».

Un poète arabe a dit :

*Sache qu'il ne m'est jamais arrivé un malheur
Dont une autre personne avant moi n'en a souffert.*

⁹⁵ 57 Al Hadid 20.

⁹⁶ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 341 hadith n° 7847.

⁹⁷ Al Mou'jamoul Kabir vol 8 p 166 hadith n° 7847.

⁹⁸ Zâdoul Maâd fi Hadyi Khairil Ibâd vol 4 p 188-195 avec de légères modifications.

⁹⁹ 3 Al Imrân, 140.

2- Qu'il médite sur les épreuves qu'il subit et les malheurs qui lui arrivent, et loue Allah pour n'avoir pas enduré ce qui est plus grave, et n'avoir pas été touché dans sa religion. En effet, rien des provisions de la vie présente n'est à regretter, c'est plutôt la perte de la religion qu'on doit franchement regretter. Qu'il loue Allah également pour lui avoir laissé d'autres provisions. On amputa un pied de Ourwah ibn Zoubair et le même jour son fils mourut ; il dit alors : « Ô Allah, à Toi la louange. Si Tu as repris, c'est bien Toi qui as donné, et si je suis éprouvé Tu m'as certainement préservé par ailleurs, Tu m'as doté de quatre membres et tu n'en as repris qu'un seul, Tu m'as donné quatre enfants et Tu n'en as repris qu'un seul ».

3- Qu'il sache que l'impatience et le refus de se satisfaire de ce qu'Allah décrète et décide courroucent le Seigneur, réjouissent le Diable, donnent à l'ennemi l'occasion de se réjouir de notre malheur, font de la peine à l'ami, annulent sa récompense, et affaiblissent son âme. Lorsqu'il patiente et espère la récompense, il suscite l'agrément de son Seigneur, humilie le Diable et l'affaiblit, réjouit son ami, et fait du mal à son ennemi.

4- Qu'il considère les malheurs et calamités qui lui arrivent comme l'une des causes qui lui font gagner des récompenses malgré lui s'il patiente et espère la récompense (de son Seigneur). Qu'il pense à la récompense de l'au-delà, afin que ne lui échappe ce qu'Allah a réservé à ceux qui espèrent Sa récompense en endurant le malheur qui les frappe. Abû Moussa Al Ach'ari (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque le fils d'un serviteur croyant meurt, Allah dit à Ses anges : Avez-vous pris le fils de Mon serviteur ? Oui, répondent-ils. Puis Il dit : Avez-vous pris le fruit de son cœur ? Ils disent : oui. Ensuite Il demande : Qu'a-t-il dit ? Ils répondent : Il a prononcé la formule du retour à Allah *«certes nous provenons d'Allah et c'est vers Lui que nous retournerons»* et T'a loué. Il dit : Bâtittez pour lui une demeure dans le Paradis et dénommez-la "la demeure de louange" (*baitoul hamdi*) »¹⁰⁰.

D'après Abû Saïd Al Khoudry (رضي الله عنه) le Prophète (ﷺ) a dit : « Tout ce qui atteint le musulman : épuisement, maladie, chagrin, douleur, souffrance, angoisse, même une simple piqûre d'épine, lui vaut de la part d'Allah la rémission d'une partie de ses péchés »¹⁰¹.

5- Qu'il sache que la patience et l'espoir d'être récompensé pour les malheurs et épreuves qu'il subit font partie des qualités des croyants et des causes de l'entrée au Paradis. Allah (ﷻ) dit : *«Nous vous éprouverons certes afin de distinguer ceux d'entre vous qui luttent [pour la cause d'Allah] et qui endurent, et afin d'éprouver [faire apparaître] vos nouvelles»*¹⁰².

On rapporte que Ibn Abbas (رضي الله عنه) demanda à l'un de ses compagnons : « Veux-tu que je te montre une femme qui ira au Paradis ? – Bien évidemment, lui répondit-il. – Eh bien, reprit-il, c'est cette femme noire qui est venue trouver le Prophète (ﷺ) et lui a dit : « J'ai des attaques épileptiformes et je montre alors mes nudités, implore Allah en ma faveur. – Si,

¹⁰⁰ Sahih Ibn Hibbane vol 7 p 210 hadith n° 2948.

¹⁰¹ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2137 hadith n° 5318.

¹⁰² 47 Muhammad 31.

répondit-il, tu veux prendre ton mal en patience, tu iras au Paradis ; mais si tu le préfères, j'implorerai Allah afin qu'Il te guérisse. – Je prends mon mal en patience, reprit-elle ; mais implore Allah pour que je ne montre pas mes nudités ». Le Prophète (ﷺ) fit alors cette invocation »¹⁰³.

D'après Souhaib (رضي الله عنه), le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Que ce qui concerne le croyant est stupéfiant ! Tout ce qui le concerne est bien, et nul autre que le croyant n'a cette spécificité. Lorsqu'il lui arrive un bonheur, il est reconnaissant et cela est bien pour lui, et lorsqu'il lui arrive un malheur, il patiente, et cela est bien pour lui » »¹⁰⁴.

6- Qu'il sache que même si son impatience atteint son paroxysme, il finira forcément par patienter. Or c'est une patience non louable et non récompensée. D'après Mahmoud ibn Labid, le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque Allah aime un peuple, il l'éprouve, celui qui se montre patient aura la patience et celui qui est impatient aura l'impatience »¹⁰⁵.

7- Qu'il sache que Celui qui l'a éprouvé est le plus Miséricordieux des miséricordieux ; qu'Il n'a pas envoyé le malheur pour l'anéantir, ni pour le châtier, ni le détruire. Il n'a eut recours à cela que pour éprouver sa patience, son acceptation du décret d'Allah et sa foi et écouter son imploration et ses supplications. Il veut le voir misérable devant Lui, se réfugiant auprès de Lui, le cœur brisé devant Lui et Lui adressant ses plaintes. Oumar ibn Khattâb (رضي الله عنه) rapporte : « On avait emmené au Prophète (ﷺ) des captifs. Parmi ces derniers, se trouvait une femme, les seins gonflés et débordant de lait. Chaque fois qu'elle trouvait un bébé parmi les captifs elle le prenait, le serrait contre son ventre et l'allaitait. Alors, le Prophète (ﷺ) nous demanda : « Pensez-vous que cette femme pourrait jeter son enfant dans le feu ? » - Non répondîmes-nous, pas tant qu'elle est capable de ne pas l'y jeter ». Le Prophète (ﷺ) dit alors : « Allah est encore plus bienveillant envers Ses serviteurs que cette femme envers son enfant »¹⁰⁶.

8- Qu'il sache que l'amertume de la vie présente est en elle-même la douceur de l'au-delà, c'est ainsi qu'Allah (ﷻ) la transforme. Il doit aussi savoir que la suavité de la vie présente est en elle-même l'amertume de l'au-delà. Aussi, partir d'une amertume éphémère à une suavité éternelle est préférable pour lui que d'évoluer dans le sens contraire. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Le Paradis est entouré de choses répugnantes tandis que l'Enfer est entouré de choses désirables. »¹⁰⁷ fin de citation.

Ceci ne veut pas dire que l'homme est un être inanimé qui ne ressent rien, n'éprouve rien, et n'exprime pas certains sentiments naturels. Ce qui est interdit, c'est plutôt

¹⁰³ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2140 hadith n° 5328.

¹⁰⁴ Sahih Mouslim vol 4 p 2295 hadith n° 2999.

¹⁰⁵ Mousnad Al Imam Ahmad vol 5 p 427 hadith n° 23672.

¹⁰⁶ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2235 hadith n° 5653.

¹⁰⁷ Sahih Mouslim vol 4 p 2174 hadith n° 2822.

l'impatience, le mécontentement et la non acceptation du décret et de la sentence d'Allah. Anas ibn Malik (رضي الله عنه) rapporte : « Nous entrâmes avec le messenger d'Allah (ﷺ) chez Abû Saïf, le forgeron, père nourricier¹⁰⁸ de Ibrahim - fils du Prophète – *qu'Allah l'agrée*. Le Messenger (ﷺ) prit Ibrahim, l'embrassa et le flaira. Plus tard, nous entrâmes encore chez Abû Saïf au moment où Ibrahim rendait son dernier soupir. Les yeux du Prophète (ﷺ) se mirent à répandre des larmes. Abdou Rahman ibn Aouf (رضي الله عنه) lui dit : Toi aussi, ô envoyé d'Allah ? Il répondit : « Ô Ibn Aouf, certes c'est une marque de compassion ». Puis, ses larmes se remettant à couler, il ajouta : « Les yeux pleurent et le cœur est triste, mais nous ne disons rien qui ne puisse être agréable au Seigneur. Ô Ibrahim, nous sommes affligés d'être séparés de toi »¹⁰⁹.

Osâma ibn Zaïd (رضي الله عنه) a dit : « La fille du Prophète (ﷺ) fit tenir à son père le message suivant : « Un de mes fils est mort, viens chez nous ». Le Prophète (ﷺ) fit répondre qu'il adressait le salut, et que tout ce que prenait Allah et tout ce qu'Il donnait Lui appartenait ; que chacun avait son terme fixé par Allah, qu'elle devait donc patienter et espérer la récompense d'Allah. Elle dépêcha quelqu'un de nouveau à son père, l'adjurant qu'il devait venir. Alors, accompagné de Saad ibn Oubâdah, de Mou'âdz ibn Jabal, d'Oubay ibn Ka'b, de Zaïd ibn Tsâbit et d'autres personnes encore, le Prophète (ﷺ) se mit en route. Comme on soulevait vers lui l'enfant dont la poitrine râlait, - je crois, ajoute un rawi, que Osâma se servit de ce mots : avec le bruit d'une outre, - l'Envoyé d'Allah (ﷺ) répandit des larmes : « Ô Envoyé d'Allah, lui dit alors Saad, qu'est-ce que c'est ? Cela, répondit le Prophète (ﷺ), c'est une marque de compassion qu'Allah a placée dans les cœurs de Ses serviteurs. Allah n'a de pitié que pour ceux de Ses serviteurs qui sont compatissants »¹¹⁰.

Un poète arabe a dit :

*Laisse le temps faire ce qu'il veut
Et soit tranquille lorsqu'une sentence est prononcée
Lorsque le destin frappe la terre d'un peuple
Aucune terre, ni aucun ciel ne le protège*

¹⁰⁸ Époux de la nourricière de Ibrahim.

¹⁰⁹ Sahih Al Boukhari vol 1 p 439 hadith n° 1241.

¹¹⁰ Sahih Al Boukhari vol 1 p 439 hadith n° 1241.

LES DIFFÉRENTES VOIES DE PROTECTION DE L'ÊTRE HUMAIN.

Parmi les voies qui permettent à l'être humain de se protéger, nous pouvons citer :

1- La récitation abondante et fréquente du Qur'an et particulièrement la sourate Al Baqarah (la vache). En effet, les démons fuient la maison où l'on évoque souvent Allah et lit le Qur'an. Selon Abû Hourairah (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Ne transformez pas vos maisons en cimetières ; en vérité, le Diable fuit la maison dans laquelle on lit la sourate Al Baqarah (la vache) »¹¹¹.

2- Dire toujours *bismillah* (Au nom d'Allah) sans jamais l'oublier au début de tous nos faits et gestes, afin que cette formule soit pour nous une protection et une défense contre les démons parmi les djinns. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Ce qui voile la nudité des fils d'Adam des yeux des djinns lorsque l'un d'eux va à la selle, c'est de dire *bismillah* »¹¹².

3- Implorer la bénédiction d'Allah lorsqu'on voit sur soi, sur sa richesse et sa famille ce qui est réjouissant et enchantant. En disant par exemple : Ô Allah mets-y la bénédiction et n'y mets pas de préjudice¹¹³ ; ou alors en disant : Telle est la volonté (et la grâce) d'Allah ! Toute gloire à Allah !¹¹⁴. En effet, d'après Âmir ibn Rabî'ah (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous voit sur lui, sur sa richesse ou sur son frère ce qui est admirable, qu'il implore la bénédiction d'Allah »¹¹⁵.

4- Demander en permanence la protection d'Allah pour soi-même et pour ses enfants. D'après Ibn Abbas (رضي الله عنه), le Prophète (ﷺ) implorait la protection d'Allah pour ses petits-fils Al Hassan et Al Hussein et disait : « En vérité, votre ancêtre utilisait cette même invocation pour implorer la protection d'Allah en faveur d'Ismaïl et d'Isaac : "Je me réfugie auprès des paroles parfaites d'Allah contre tout démon et tout être venimeux et contre tout mauvais œil"¹¹⁶ »¹¹⁷.

¹¹¹ Sahih Mouslin vol 1 p 539 hadith n° 780.

¹¹² Sunan At-Tirmidzi vol 2 p 503 hadith n° 606.

¹¹³ اللهم بارك فيه ولا تضره

¹¹⁴ ما شاء الله تبارك الله

¹¹⁵ Sunan koubra' vol 6 p 61 hadith n°10039.

¹¹⁶ أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّةِ مِنْ كُلِّ شَيْطَانٍ وَهَامَّةٍ، وَمِنْ كُلِّ عَيْنٍ لَأَمَةٍ

¹¹⁷ Sahih Al Boukhari vol 3 p 1233 hadith n° 3191.

Dans ce cadre, on peut également dire les invocations suivantes : « Au nom d'Allah dont rien ne peut nuire en présence de [l'évocation] Son nom sur la terre ni dans le ciel. Il est l'Audient, l'Omniscient »¹¹⁸ (trois fois le matin et le soir). Et « Je me réfugie auprès de toutes les paroles parfaites d'Allah contre le mal de tout ce qu'Il a créé »¹¹⁹ (trois fois le matin et le soir).

5- La persévérance et l'assiduité dans le rappel d'Allah. Allah (ﷻ) dit : « *Souvenez-vous de Moi donc, Je vous récompenserai. Remerciez-Moi et ne soyez pas ingrats envers Moi* »¹²⁰.

Le messager d'Allah (ﷺ) a dit dans un hadith *qodsî* : « Allah (ﷻ) dit : "Je serai pour Mon serviteur ce qu'il croira que Je doit être. Je serai avec lui chaque fois qu'il Me mentionnera. S'il me mentionne en lui-même, Je le mentionnerai en Moi-même ; s'il me mentionne en public, Je le mentionnerai moi-même dans un public bien meilleur encore ; s'il s'approche de Moi d'une palme, Je m'approcherai de lui d'une coudée ; s'il s'approche de Moi d'une coudée, Je me rapprocherai de lui d'une brassée, et s'il vient à Moi au pas, J'irai à lui au galop »¹²¹.

¹¹⁸ بِسْمِ اللَّهِ الَّذِي لَا يَضُرُّ مَعَ اسْمِهِ شَيْءٌ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي السَّمَاءِ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ
¹¹⁹ أَعُوذُ بِكَلِمَاتِ اللَّهِ التَّامَّاتِ كُلِّهَا مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ

¹²⁰ 2 Al Baqarah, 152.

¹²¹ Sahih Al Boukhari vol 6 p 2694 hadith n° 6970.

QUELQUES BIENFAITS DE L'ÉVOCATION D'ALLAH

▪ Allah (ﷻ) a expliqué dans Son livre que la persévérance dans l'évocation d'Allah est l'une des causes efficaces de dissipation du malheur. Allah (ﷻ) dit parlant du prophète Jonas (Younous) (عليه السلام) : « *Jonas était certes, du nombre des Messagers. Quand il s'enfuit vers le bateau comble. Il prit part au tirage au sort qui le désigna pour être jeté [à la mer]. Le poisson l'avalait alors qu'il était blâmable. S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité* »¹²².

▪ L'assiduité dans l'évocation d'Allah est l'une des causes de l'exaucement des prières et un excellent rempart pour le serviteur. Le Prophète (ﷺ) a dit : « Allah a révélé à Yahya ibn Zakaria cinq commandements qu'il devait mettre en application et ordonner aux fils d'Israël. Comme il était lent dans leur exécution, Jésus vint lui dire : Allah t'a révélé cinq commandements que tu dois mettre en application et également ordonner aux fils d'Israël. Informe-les ou alors je les informe. Il lui répondit : Mon frère, ne le fais pas, car je crains qu'en le faisant avant moi, on me fasse disparaître sous terre ou me châtie. Il dit : Il réunit les fils d'Israël dans la mosquée de Jérusalem au point de la remplir et d'autres restèrent sur la véranda, puis il leur tint le discours suivant : « En vérité, Allah m'a révélé cinq commandements que je dois suivre et demander aux fils d'Israël de suivre. Le premier est que vous ne devez rien associer à Allah, car celui qui associe un autre à Allah est comparable à un homme qui, ayant acheté un esclave avec son argent propre, des pièces d'or ou d'argent, le loge dans une maison et lui dit : œuvre et présente moi le fruit de ton travail ; mais il travaille et présente le fruit de son travail à un autre que son maître. Lequel de vous accepterait-il que son esclave soit ainsi ? Allah vous a en effet créés et vous a comblés de richesse, ne Lui attribuez donc aucun associé, et lorsque vous accomplissez la prière ne vous retournez pas car Allah oriente Sa face vers celle de Son serviteur tant que celui-ci ne se retourne pas. Ensuite je vous ordonne le jeûne, et il est comparable à un homme dans une bande et possédant une boîte de musc dont chacun aspire sentir son parfum ; en vérité, le jeûne est plus exquis auprès d'Allah que l'odeur de musc. Je vous ordonne ensuite l'aumône, et il est comme un homme pris par l'ennemi qui attache ses mains à son cou et s'apprête à l'étrangler, il se met alors à leur demander s'ils acceptent la rançon, et commence à leur donner tout ce qu'il peut (en petite et en grande quantité) jusqu'à se racheter. Ensuite je vous ordonne l'évocation abondante d'Allah ; la parabole de l'évocation d'Allah est celle d'un homme qui, poursuivi avec acharnement par l'ennemi, parvient à une citadelle et s'y abrite. De la même façon, l'individu n'échappe au Diable que par l'évocation d'Allah. Le messager d'Allah (ﷺ) poursuit : « Quant à moi, je vous ordonne cinq choses qu'Allah m'a ordonnées : l'attachement à la communauté des croyants, l'écoute, l'obéissance, l'hégire et le combat dans le sentier d'Allah. Quiconque se

¹²² 37 As Sâffât, 139-144.

dissocie de la communauté d'un empan a certes dénoué de sa tête, la corde de la foi et de l'islam jusqu'à ce qu'il revienne. Celui qui lance un appel de la période antéislamique¹²³ fait partie des gens de l'Enfer. On lui demanda : Ô messager d'Allah (ﷺ) même s'il jeûne et prie ? Il répondit : même s'il jeûne et prie. Appelez vous les uns les autres par l'appel d'Allah avec lequel Il vous a nommés croyants, musulmans, serviteurs d'Allah »¹²⁴.

▪ L'assiduité dans l'évocation d'Allah tient lieu de la récitation du Qur'an pour celui qui ne peut rien retenir du Qur'an. En effet, d'après Abdullah ibn Abi Aoufâ (رضي الله عنه) un homme vint chez le Prophète (ﷺ) et lui dit : Ô messager d'Allah je ne peux pas apprendre le Qur'an, enseigne moi ce qui me tiendra lieu de récitation du Qur'an. Il lui répondit : dis « gloire à Allah, louange à Allah, il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, Allah est grand et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah ». Il dit : Ceci est à Allah, qu'y a-t-il donc pour moi ? Il dit : « Dis : Mon seigneur pardonne moi, accorde moi la miséricorde, guide moi, donne moi la santé et accorde moi la subsistance ». Puis le messager d'Allah (ﷺ) dit : « En vérité, celui-ci a rempli ses deux mains de biens »¹²⁵.

▪ L'assiduité dans l'évocation d'Allah (ﷻ) est l'une des causes qui repoussent le Diable et sa tentation. Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous dort, le Diable lui fait trois nœuds sur la nuque, et frappe en le faisant, la place de chacun des nœuds en disant : « Qu'une nuit longue soit sur toi ! allons, dors ! ». Quand le fidèle se réveille et qu'il mentionne Allah, un des nœuds s'en ira ; s'il fait ses ablutions, un autre nœud se détachera ; s'il prie, tous les nœuds se déferont ; et, le matin, il se trouvera dispos, l'âme calme ; sinon il aura, le matin, l'esprit maussade et abattu »¹²⁶.

¹²³ NDT : Il s'agit de la demande de secours lorsqu'on veut faire la guerre. Ils disaient : Ô famille d'untel et alors, ils se rassemblaient pour secourir celui qui les avait appelés, même si ce dernier était en tort.

¹²⁴ Sahih Ibn Khouzaimah vol 3 p 195 hadith n° 1895.

¹²⁵ Sahih Ibn Hibbane vol 5 p 116 hadith n° 1810.

¹²⁶ Sahih Al Boukhari vol 1 p 383 hadith n° 1091 et Mouslim.

QUELQUES UNES DES MEILLEURES FORMULES D'ÉVOCATION D'ALLAH

1- Dire : « Gloire à Allah et qu'Il soit loué, gloire à Allah le très Grand ». Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Il y a deux phrases légères à la langue, lourdes dans la balance et aimées du Très Miséricordieux : gloire à Allah le très Grand, gloire à Allah et qu'Il soit loué »¹²⁷.

2- Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Quiconque prononce cent fois par jour cette formule : « Gloire à Allah et qu'Il soit loué » aura toutes ses fautes effacées, aussi nombreuses soit ces fautes »¹²⁸.

3- Le messager (ﷺ) dit : « Celui qui a une insomnie pendant la nuit et dit : « Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah seul, Il n'a pas d'associé ; à Lui la royauté, à Lui la louange et Il est omnipotent. Louange à Allah, gloire à Allah, il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, Allah est grand ; il n'y a de force et de puissance qu'en Allah » puis ajoute : « Ô Allah pardonne-moi ou qu'il fasse une invocation, il sera exaucé. S'il fait les ablutions et prie sa prière sera agréée »¹²⁹.

4- Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Le fait de dire gloire à Allah , louange à Allah , il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, Allah est plus grand, m'est meilleur que tout ce sur quoi parvient la lumière du soleil »¹³⁰.

5- Le messager d'Allah (ﷺ) a également dit : « L'un de vous est-il incapable de gagner mille récompenses par jour ? Quelqu'un lui demanda dans l'assemblée : « Comment l'un de nous peut-il gagner mille récompenses ». Il lui répondit : « En récitant mille fois la formule de glorification d'Allah (soubhâ'nallah), on lui inscrit mille récompenses ou on lui efface mille fautes »¹³¹.

6- Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Quiconque prie sur moi une fois, Allah prie sur lui dix fois et efface dix de ses fautes »¹³².

¹²⁷ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2352 hadith n° 6043.

¹²⁸ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2352 hadith n° 6042.

¹²⁹ Sahih Al Boukhari vol 1 p 387 hadith n° 1103.

¹³⁰ Sahih Mouslim vol 4 p 2072 hadith n° 2695.

¹³¹ Sahih Mouslim.

¹³² Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 185 hadith n° 904.

7- Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « La purification est la moitié de la foi, la louange à Allah remplit la balance, gloire à Allah et qu'Il soit loué remplissent ce qu'il y a entre les cieux et la terre ; la prière est une lumière, l'aumône est une preuve, la patience est une clarté, le Qur'an est un argument pour ou contre toi. Au matin, chaque être humain vend son âme soit à Allah et l'affranchit alors, soit au Diable et aux passions et l'anéantit alors »¹³³.

8- Le messager d'Allah (ﷺ) a dit à l'un de ses compagnons : « N'aimerais-tu pas que je t'enseigne une parole qui constitue l'un des trésors du Paradis : il n'y a de force et de puissance qu'en Allah »¹³⁴.

9- L'évocation récompensée au centuple. Jouwairiyah -*qu'Allah soit satisfait d'elle*- rapporte que le Prophète (ﷺ) sortit de chez elle un matin après avoir accompli la prière de l'aube alors qu'elle n'avait pas encore quitté son lieu de prière, puis il revint après le lever du soleil pendant qu'elle y était encore assise, et dit alors : « Tu n'as pas changé la posture dans laquelle je t'ai quittée ? ». Oui répondit-elle. Le Prophète (ﷺ) dit : « En vérité, j'ai prononcé après toi quatre formules trois fois de suite, si on les mettait sur la balance aux côtés de ce que tu as récité depuis le début de la journée elles pèseraient plus : « Gloire à Allah et qu'Il soit loué autant de fois que le nombre de ce qu'Il a créé, autant de fois qu'il faut pour Le satisfaire, autant de fois que le poids de Son Trône et autant de fois que le nombre de Ses paroles »¹³⁵.

¹³³ Sahih Mouslim vol 1 p 203 hadith n° 223.

¹³⁴ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2346 hadith n° 6021.

¹³⁵ Sahih Mouslim vol 4 p 2090 hadith n° 2726.

COMMENT S'ATTIRER L'AGRÉMENT D'ALLAH ET REPOUSSER LES MAUX ET LES MALHEURS

- Être assidu dans la demande du pardon, et cela parce que la plupart des malheurs qui frappent l'homme ne sont que la conséquence de ses péchés. Allah (ﷻ) dit en effet : *« Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup »*¹³⁶. L'assiduité et la persévérance dans la demande du pardon sont une des causes qui attirent la richesse et la font proliférer. Notre Seigneur (ﷻ) nous l'annonce en ces termes : *« J'ai donc dit : "Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur, pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants, et vous donne des jardins et vous donne des rivières" »*¹³⁷.

L'assiduité et la persévérance dans la demande du pardon est une des causes qui dissipent le chagrin et l'affliction ; le messenger d'Allah (ﷺ) dit à cet effet : « Quiconque implore abondamment le pardon d'Allah, Il donnera toujours un dénouement heureux à chacune de ses préoccupations, une issue favorable à chacune de ses difficultés, et lui accordera Ses dons par des moyens sur lesquels il ne comptait pas »¹³⁸.

Puisque l'être humain est un pécheur potentiel, reconnaître et se repentir de ses péchés constitue une cause qui dissipe le malheur. Toutefois, il n'est pas suffisant de les reconnaître verbalement, mais il faut que cette reconnaissance verbale soit accompagnée par celle du cœur qui implique l'abandon du péché, le regret de l'avoir commis et la ferme résolution de ne plus jamais le commettre. Allah (ﷻ) dit : *« Et Zun-Nun (Jonas) quand il partit, irrité. Il pensa que Nous N'allions pas l'éprouver. Puis il fit, dans les ténèbres, l'appel que voici : "Pas de divinité à part Toi ! Pureté a Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes". Nous l'exauçâmes et le sauvâmes de son angoisse. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants »*¹³⁹.

- Se rappeler Allah quand on est dans l'aisance, en respectant Ses commandements et en évitant tout ce qu'Il a interdit. En effet, Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Que celui qui aimerait que ses prières soient exaucées en cas de détresse et de malaise, fasse beaucoup de prières pendant qu'il est dans la prospérité »¹⁴⁰.

¹³⁶ 42 Al Chourah, 30.

¹³⁷ 71 Noh, 10-12.

¹³⁸ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 3 p 623 hadith n° 6303.

¹³⁹ 21 Al Anbiyâ, 87-88.

¹⁴⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 729 hadith n° 1997.

Dans le même ordre d'idées, Ibn Abbas (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « Connais Allah dans la prospérité, et Il te reconnaîtra quand tu seras dans la détresse ! »¹⁴¹.

- Venir en aide aux musulmans pour dissiper leurs angoisses et leur faciliter les choses. Le messager d'Allah (ﷺ) a dit à ce propos : « Quiconque dissipe l'angoisse d'un croyant dans la vie présente, Allah dissipera une de ses angoisses le Jour de la rétribution. Quiconque facilite la tâche¹⁴² à un insolvable, Allah lui facilitera la tâche dans la vie présente et dans l'au-delà, et quiconque aura voilé le secret d'un musulman, Allah voilera ses secrets dans la vie présente et l'au-delà. Allah vient en aide à Son serviteur tant que ce dernier vient en aide à son frère. À celui qui emprunte une voie dans laquelle il recherche la science, Allah facilite pour cela la voie du Paradis. Un groupe de gens ne s'est jamais rassemblé dans une des maisons d'Allah (mosquées) pour réciter le Qur'an et l'étudier ensemble sans que ne descende sur eux la quiétude, sans qu'ils ne soient couverts de miséricorde, sans qu'ils ne soient entourés d'anges, et sans qu'Allah ne les mentionne à ceux qui sont auprès de Lui. Quiconque est retardé par son œuvre, son origine familiale ne saurait lui faire avancer »¹⁴³.

D'après Abdullah ibn Oumar (رضي الله عنه) le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Que celui qui aimerait voir ses prières exaucées et son angoisse dissipée soulage le débiteur insolvable »¹⁴⁴.

- La multiplication des aumônes et des actes pieux. En effet, ils repoussent, par la grâce d'Allah, les calamités et éloignent les malheurs. Anas ibn Malik (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « L'aumône éteint la colère du Seigneur et évite la mort malheureuse »¹⁴⁵.

Mou'âdz ibn Jabal (رضي الله عنه) rapporte : « J'étais avec le Prophète (ﷺ) dans un voyage, et un jour je me retrouvai proche de lui pendant que nous marchions. Aussi, je lui demandai : Ô messager d'Allah (ﷺ) informe-moi d'une œuvre qui m'introduit au Paradis et m'éloigne de l'Enfer. Il répondit : En vérité, tu m'as demandé une chose redoutable, mais elle est pourtant facile pour celui à qui Allah la facilite : adore Allah et ne Lui donne aucun associé, accomplis la prière et acquitte toi de la zakat (aumône), jeûne le mois de ramadan et effectue le pèlerinage à la Mecque. Ensuite il dit : N'aimerais-tu pas que je t'informe des portes du bien : le jeûne est une protection et l'aumône éteint les péchés comme l'eau éteint le feu, et la prière d'un homme au milieu de la nuit. Il dit : ensuite il récita ce verset : *« Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir; et ils font largesse de ce que Nous Leur attribuons. Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient »*¹⁴⁶. Puis il demanda : aimerais-tu que je t'informe de la tête de l'ensemble de la religion, de son épine dorsale et son point culminant ? Je lui

¹⁴¹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 3 p 623 hadith n° 6303.

¹⁴² NDT : En prolongeant l'échéance du remboursement, en annulant la dette ou en la lui concédant comme aumône.

¹⁴³ Sahih Mouslim vol 4 p 2074 hadith n° 2699.

¹⁴⁴ Mousnad Al Imam Ahmad vol 2 p 23 hadith n° 4749.

¹⁴⁵ Sahih Ibn Hibbane vol 8 p 103 hadith n° 3309.

¹⁴⁶ 32 As-Sajdah, 17.

répondis : bien évidemment, ô messager d'Allah. Il dit : la tête de la religion, c'est l'islam¹⁴⁷ ; son épine dorsale est la prière, et son point culminant est le djihad. Ensuite il dit : aimerais-tu que je t'informe de l'essentiel de tout cela ? Bien évidemment, ô prophète d'Allah, lui répondis-je. Il saisit sa langue et dit : « Préserve ceci ». Je lui demandai : Ô Prophète d'Allah ! Serons-nous donc accusés pour les paroles que nous prononçons ? Il répondit : « Ô Mou'âdz, que ta mère perde son enfant¹⁴⁸ ! Est-ce que les gens seront précipités en Enfer sur leurs visages ou leurs fosses nasales pour autre chose que pour la moisson de leur langue ! »¹⁴⁹.

L'entretien des liens de parenté et cela en rendant visite aux membres de la famille et en s'enquérant de leurs besoins. Allah (ﷻ) dit : *« Si vous vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté ? Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles. Ne méditent-ils pas sur le Qur'an ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? »*¹⁵⁰.

Le messager d'Allah (ﷺ) a dit à ce propos : « De tout ce qu'on fait par obéissance à Allah, rien n'est aussi promptement récompensé que l'entretien des liens de parenté. Rien n'est aussi promptement sanctionné que l'iniquité et la rupture des liens de parenté, et le faux serment dévaste la cité »¹⁵¹.

Éviter d'être injuste envers les gens et leur nuire, conformément à cette parole du Messager (ﷺ) : « L'invocation de celui qui est victime d'une injustice est portée au dessus des nuages et on lui ouvre les portes des cieux. Le Seigneur (ﷻ) dit : Je jure par Ma Toute Puissance, Je te viendrai au secours même si ce n'est pas immédiat »¹⁵². Quel que soit le retard de la sanction de l'injuste il finira par la subir. Abû Moussa (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « En vérité Allah accorde du répit à l'injuste, mais quand Il veut le châtier, Il ne le laisse pas échapper »¹⁵³. Ensuite il récita : *« Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur »*¹⁵⁴.

Le fait d'avoir recours à Allah, et cela en étant assidu dans Son invocation et la contrition devant Lui. Allah (ﷻ) dit : *« Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous*

¹⁴⁷ NDT : C'est-à-dire la double attestation de foi : « Je témoigne qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et messager » qui est par pour les autres œuvres de l'islam ce qu'est la tête pour le reste du corps. Le corps ne peut pas se passer de la tête et ne peut pas résister en son absence.

¹⁴⁸ NDT : Il s'agit là d'une expression que les arabes utilisent pour exprimer la désapprobation et dont le sens réel n'est pas celui visé.

¹⁴⁹ Sunan At-Tirmidzi vol 5 p 11 hadith n° 2616.

¹⁵⁰ 47 Muhammad 22-24.

¹⁵¹ Sunan Al Baihaki Al Koubrâ vol 10 p 35 hadith n° 19655.

¹⁵² Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 158 hadith n° 874.

¹⁵³ Sahih Al Boukhari vol 4 p 1726 hadith n° 4409.

¹⁵⁴ 11 Houd, 102.

répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés »¹⁵⁵.

Le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Rien n'est plus précieux auprès d'Allah que l'invocation »¹⁵⁶.

Tsawbân (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « En vérité, l'individu sera privé de subsistance à cause d'un péché qu'il a commis ; le destin n'est repoussé que par l'invocation, et rien d'autre n'augmente la durée de vie en dehors de la bienfaisance »¹⁵⁷.

Al Ghazali a dit : « Si on vous demandait : « Quelle est alors l'utilité de l'invocation étant donné que rien ne peut changer le décret divin ? Sache donc que l'empêchement du malheur par l'invocation fait partie du décret divin. L'invocation est en effet une cause qui repousse la calamité et suscite la miséricorde, de la même manière que le bouclier est une cause de protection contre l'arme, et l'eau une cause qui fait pousser les plantes du sol. Le bouclier repousse la flèche et les deux s'entrechoquent et il en est de même de l'invocation et du malheur. La croyance au décret divin n'a pas parmi ses conditions l'abandon du port de l'arme. Allah (ﷻ) dit d'ailleurs dans le Qur'an : *« Qu'ils soient vigilants et qu'ils gardent sur eux leurs armes »*¹⁵⁸. Aussi, Allah a décrété la chose et a aussi décrété sa cause (qui l'engendrera) ». Fin de citation.

Ibn Al Qayyim¹⁵⁹ a dit : « Si on laisse leur opinion se propager, elle entraînerait un délaissement de toutes les causes permettant de parvenir au but. On peut objecter à celui qui a une telle opinion : Si la satiété et l'apaisement de la soif sont déjà décrétés pour toi, ils vont nécessairement se produire, que tu aies mangé ou pas ; s'ils ne sont pas décrétés pour toi ils ne se produiront pas, que tu aies mangé ou pas. S'il est écrit que tu auras un enfant, ce dernier arrivera nécessairement, que tu aies des rapports avec ton épouse ou ton esclave ou que tu n'en aies pas. Mais s'il est écrit que tu n'auras pas d'enfant, il n'y aura rien. On n'a donc pas besoin de se marier et d'avoir des rapports intimes avec les épouses... et ainsi de suite ».

L'invocation est donc l'arme du croyant grâce à laquelle il obtient la subsistance, accède à ce dont il a besoin, prévient le malheur avant son arrivée et l'allège ou l'écarte totalement après son apparition. D'après Aïcha *—qu'Allah soit satisfait d'elle—* le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « La prudence n'entrave pas le destin ; l'invocation est utile pour ce qui est déjà survenu et ce qui ne l'est pas encore ; et en vérité, le malheur peut descendre et être accueilli par l'invocation et alors, les deux s'entrechoquent jusqu'au Jour de la rétribution »¹⁶⁰.

¹⁵⁵ 40 Ghâfir 60.

¹⁵⁶ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 151 hadith n° 870.

¹⁵⁷ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 153 hadith n° 872.

¹⁵⁸ 4 An Nissâ, 102.

¹⁵⁹ Al Jawâboul Kâfi p 35.

¹⁶⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 669 hadith n° 1813.

LA CONDUITE À TENIR LORS DE L'INVOCATION

Le Commandeur des croyants, Oumar ibn Al Khattâb (رضي الله عنه) a dit : « En vérité, je ne me soucie pas d'être exaucé, mais plutôt je me soucie d'invoquer. Lorsque j'ai l'inspiration de l'invocation c'est que la réponse l'accompagne ».

L'invocation a des règles de conduite qu'il incombe au croyant d'observer avant de se lancer dans des supplications, afin qu'elles soient plus à même d'être exaucées par le Seigneur (ﷻ). Voici quelques unes de ces règles de conduite :

1- La recherche du licite dans toutes ses affaires. Aussi sa nourriture devra être licite, de même que sa boisson, son habillement et sa monture. Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Ô hommes ! En vérité Allah est bien et n'accepte que ce qui est bien ; et certes Allah a ordonné aux croyants ce qu'Il a ordonné aux messagers, Il dit en effet : *« Ô Messagers ! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites »*¹⁶¹ et ailleurs Il dit : *« Ô les croyants ! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez »*¹⁶². Ensuite il évoqua un homme dans un long voyage les cheveux ébouriffés, couvert de poussière qui élève ses mains vers le ciel et s'écrie : Ô Seigneur ! Ô Seigneur ! Tandis que sa nourriture est illicite, sa boisson est illicite, son habillement est illicite et il a été nourri de l'illicite ! Comment celui-là peut-il être exaucé ? »¹⁶³.

Ibn Abbas (رضي الله عنه) rapporte que Saad ibn Abi Waqas (رضي الله عنه) demanda : « Ô messenger d'Allah ! Prie Allah pour moi afin que mes invocations soient toujours exaucées, le Messenger (ﷺ) dit : « Ô Saad veille à ce que ta nourriture soit licite et tes prières seront exaucées. Je jure par Celui qui tient l'âme de Muhammad dans Sa main, à cause d'une bouchée illicite qu'il aura introduite dans son ventre la prière d'un homme ne sera pas agréée pendant quarante jours. Pour tout organisme qui s'est développé du fruit du gain illicite et de l'usure, l'Enfer est plus indiqué »¹⁶⁴.

2- Veiller à être en état de pureté et s'orienter vers la qibla, les mains levées au moment de l'invocation et du recours à d'Allah. En effet, Salman (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « En vérité, votre Seigneur est pudique généreux, il éprouve de la honte

¹⁶¹ 23 Al Mou'minoune, 51.

¹⁶² 2 Al Baqarah, 172.

¹⁶³ Sahih Mouslim vol 2 p 703 hadith n° 1015.

¹⁶⁴ Rapporté par At-Tabarâni dans *Al Mu'jam Al Awsat*.

vis-à-vis de son serviteur lorsqu'il lève ses mains pour l'invoquer de les rabaisser sans rien avoir »¹⁶⁵.

Al Mouhâjir ibn Qunfoudz (رضي الله عنه) rapporte : « Je vins chez le Prophète (ﷺ) au moment où il urinait ; comme je lui adressai la salutation, il ne répondit qu'après avoir parfait ses ablutions. Il s'excusa ensuite auprès de moi et me dit : j'ai détesté évoquer Allah sans être en état de pureté »¹⁶⁶.

3- Durant l'invocation, la voix doit être intermédiaire : pas trop haute, ni trop basse, conformément à cette parole d'Allah (ﷻ) : *«Et dans ta Salat, ne récites pas à voix haute; et ne l'y abaisse pas trop, mais cherche le juste milieu entre les deux»*¹⁶⁷.

Abû Moussa Al Ach'ari (رضي الله عنه) rapporte : « Nous étions avec le Messager (ﷺ) et à chaque fois que nous avons gravi la pente d'une vallée, nous élevions nos voix pour prononcer le *tahlil* et le *takbir*. Le messager d'Allah (ﷺ) nous dit : "Ô hommes contenez-vous, Celui que vous invoquez n'est pas un sourd ni un absent, Il est avec vous, Il vous entend et est proche de vous – béni soit Son nom et exalté soit Sa gloire-¹⁶⁸.

4- Commencer son invocation par louer Allah et faire Son éloge ; ensuite il prie pour le messager d'Allah (ﷺ) et fait précéder sa demande par le repentir, la demande de la remissions des péchés, la contrition, l'exposition de son indigence vis-à-vis d'Allah. Il terminera dans le même ordre. Allah (ﷻ) dit : *«et la fin de leur invocation : "Louange à Allah, Seigneur de l'Univers"»*¹⁶⁹.

D'après Fadhâlah ibn Oubaid Al Ansâri (رضي الله عنه), le Messager (ﷺ) vit un homme en train de prier sans louer Allah ni vanter Ses mérites ni prier pour le Prophète (ﷺ) puis l'homme s'en alla. Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « Celui-ci s'est précipité » puis l'appela et lui dit ainsi qu'aux autres : « Lorsque l'un de vous veut prier, qu'il commence par louer son Seigneur et faire son éloge, prier ensuite pour le Prophète (ﷺ), et ensuite il invoque par ce dont il veut »¹⁷⁰.

5- Invoquer Allah par Ses noms les plus beaux et Ses attributs les plus exaltés. Allah (ﷻ) dit : *«C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux»*¹⁷¹.

Abdullah ibn Bouraida rapporte de son père que le messager d'Allah (ﷺ) entendit un homme dire : « Ô Allah je T'invoque par le fait que je témoigne qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors de Toi, l'unique, le seul à être imploré pour ce que nous désirons, Celui qui n'a pas engendré et n'a jamais été engendré et nul n'est égal à lui ». Le messager

¹⁶⁵ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 160 hadith n° 876.

¹⁶⁶ Sahih Ibn Khouzaimah vol 1 p 103 hadith n° 206.

¹⁶⁷ 17 Al Isrâ, 110.

¹⁶⁸ Sahih Al Boukhari vol3 p 1091 hadith n° 2830.

¹⁶⁹ 10 Younous 10.

¹⁷⁰ Sahih Ibn Khouzaimah vol 1 p 351 hadith n° 710.

¹⁷¹ 7 Al 'Arâf 180.

d'Allah (ﷻ) dit : « En vérité tu as invoqué Allah par le nom qui, lorsqu'il est utilisé pour Lui demander, Il donne et lorsqu'il est utilisé pour l'appeler Il répond »¹⁷².

Anas (رضي الله عنه) rapporte : « J'étais assis avec le Prophète (ﷺ) dans une assemblée pendant qu'un homme était debout en train de prier, lorsqu'il fit la gémulation, se prosterna, et récita la *tachahoud*, il invoqua en disant : « Ô Allah je T'invoque par le fait que la louange t'appartient seul, qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Toi le Miséricordieux Généreux, Créateur des cieux et de la terre, Ô Toi plein de grandeur et de munificence Ô Toi le Vivant, Ô Al Quayoum (celui qui subsiste par lui-même), Ô Allah je T'invoque. Le Prophète (ﷺ) dit : « Savez-vous à l'aide de quoi il a fait son invocation ? ». Allah et son Messager savent mieux répondirent-ils. Il dit : « Je jure par Celui qui détient mon âme entre Ses mains qu'il L'a invoqué à l'aide de Son nom sublime qui, lorsqu'il est utilisé pour L'invoquer, Il répond favorablement et lorsqu'il est utilisé pour Lui adresser une demande, Il satisfait cette dernière »¹⁷³.

6- Pendant son invocation on doit être humble, craintif et désireux. Allah (ﷻ) dit : *« Et Zacharie, quand il implora son Seigneur : “Ne me laisse pas seul, Seigneur, alors que Tu es le meilleur des héritiers”. Nous l'exaucâmes, lui donnâmes Yahya et guérîmes son épouse. Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous »*¹⁷⁴.

7- Ne pas estimer que la réponse se fait attendre. En effet, Abû Houraira' (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « On exaucera (la prière) de l'un de vous tant qu'il ne se précipite pas, en disant j'ai invoqué et ma prière n'a pas été exaucée »¹⁷⁵.

8- Ne pas transgresser dans son invocation. On rapporte qu'Abdullah ibn Mougaïffal (رضي الله عنه) ayant entendu son fils dire : « Ô Allah je Te demande la maison blanche à droite du Paradis ! » lui dit : « Ô mon fils : lorsque tu invoques, demande à Allah de t'accorder le Paradis et de te préserver contre l'Enfer. En effet, j'ai entendu le messager d'Allah (ﷺ) dire : « Il y aura à la fin des temps des gens qui transgresseront dans l'invocation et la purification »¹⁷⁶.

9- L'invocation doit être exempt de tout péché et de toute rupture du lien de parenté, conformément à cette parole du Messager (ﷺ) : « Tout musulman qui invoque Allah par une invocation ne renfermant pas un péché ni une rupture du lien de parenté obtiendra nécessairement l'un de ces trois résultats : soit Allah exauce son invocation, ou Il lui évite un

¹⁷² Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 173 hadith n° 891.

¹⁷³ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 175 hadith n° 893.

¹⁷⁴ 21 Al Anbiya 89-90.

¹⁷⁵ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2335 hadith n° 5981.

¹⁷⁶ Sahih Al Boukhari vol 15 p 166 hadith n° 6763.

mal équivalent, ou lui garde une récompense équivalente ». Ils dirent : « Ô messager d'Allah, nous devons donc multiplier ? ». Il dit : « Ce qu'Allah accorde est plus »¹⁷⁷.

10- Rechercher les instants et les circonstances favorables, tel que :

- **Le jour d'Arafat.** Le messager d'Allah (ﷺ) dit à ce propos : « La meilleure invocation est celle du jour d'Arafat, et la meilleure parole que j'ai prononcée, moi et les prophètes qui m'ont précédé est « il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, l'unique sans associé »¹⁷⁸.

- **Le jour du vendredi.** Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit en parlant du vendredi : « Ce jour là, il y a un moment où tout serviteur musulman qui se trouve alors debout en train de prier, s'il demande quelque chose à Allah (ﷻ), Il le lui accorde »¹⁷⁹. Il fit ensuite un signe de sa main pour indiquer que ce moment était petit.

- **Le mois de ramadan.** conformément à cette parole du messager d'Allah (ﷺ) : « Lorsque le mois de ramadan arrive, les portes du ciel sont ouvertes, les portes de l'Enfer sont fermées et les démons sont enchaînés »¹⁸⁰.

Il faut invoquer pendant qu'on jeûne, conformément à ce hadith dans lequel Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le Messager (ﷺ) a dit : « Il existe trois individus dont on ne rejette pas l'invocation : le jeûneur jusqu'à sa rupture du jeûne, un dirigeant juste, et Allah élève l'invocation de celui qui est victime d'une injustice au dessus des nuages et lui ouvre les portes des cieus. Le Seigneur (ﷻ) dit : Je jure par Ma Toute Puissance, Je te viendrai au secours même après un certain temps »¹⁸¹.

- **Le dernier tiers de la nuit et après les prières prescrites.** À ce sujet, Abû Oumâmah rapporte qu'on demanda au Messager (ﷺ) : « Ô messager d'Allah laquelle des invocations et la plus écoutée [par le Seigneur], il dit : « Le dernier tiers de la nuit, et après les prières prescrites »¹⁸².

Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Notre Seigneur (ﷻ) descend chaque nuit au ciel le plus proche de la terre, au moment où il reste le dernier tiers de la nuit et dit : « Qui m'invoque afin que Je l'exauce ? Qui me demande une chose afin que Je la lui accorde ? Qui me demande pardon afin que Je lui pardonne ? » »¹⁸³.

- **Lorsque l'on se prosterne.** Ibn Abbas (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) souleva le rideau, vit les gens debout derrière Abû Bakr (رضي الله عنه) en train de prier et dit alors : « Ô Allah sois témoin

¹⁷⁷ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 670 hadith n° 1816.

¹⁷⁸ Sunan Al Baihaki Al Koubrâ vol 5 p 117 hadith n° 9256.

¹⁷⁹ Sahih Al Boukhari vol1 p 316 hadith n° 893.

¹⁸⁰ Sahih Al Boukhari vol 2 p 672 hadith n° 1800.

¹⁸¹ Sahih Ibn Khouzaimah vol 1 p 351 hadith n° 710.

¹⁸² Sunan At-Tirmidzi vol 5 p 526 hadith n° 3499.

¹⁸³ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2330 hadith n° 5962.

que j'ai transmis qu'il ne reste de la prophétie que les rêves pieux que le musulman voit pour lui-même ou que quelqu'un d'autre voit pour lui. En vérité, on m'a interdit de réciter le Qur'an pendant la gémulation et la prosternation. Pour ce qui est de la gémulation, proclamez la grandeur du Seigneur dans cette position ; quant à la prosternation invoquez abondamment Allah dans cette posture, car il est très probable qu'on vous exauce »¹⁸⁴.

- **Lorsqu'il pleut et lors de la rencontre des troupes en guerre.** En effet, Ach-Châfiî -qu'Allah lui soit miséricordieux- rapporte dans un hadith *moursal*¹⁸⁵, que le Prophète (ﷺ) a dit : « Recherchez l'exaucement des invocations lors de la rencontre des troupes, l'accomplissement de la prière et la tombée de la pluie ».

11- Répéter l'invocation à trois reprises. Abdullah ibn Mas'oud (رضي الله عنه) rapporte que « le messager d'Allah (ﷺ) aimait invoquer trois fois et demander le pardon trois fois »¹⁸⁶.

12- Se recommander à Allah d'une bonne œuvre qu'on a accomplie. Abdullah ibn Oumar (رضي الله عنه) rapporte : « J'ai entendu le messager d'Allah (ﷺ) dire : « Trois individus appartenant à des peuples qui vous ont précédés s'étaient mis en route et gagnèrent une caverne pour y passer nuit. Quand ils y furent entrés, un rocher descendit de la montagne et leur ferma l'ouverture de la grotte. « Rien ne nous débarrassera de ce rocher, dirent-ils, à moins que nous n'invoquions Allah en faisant valoir une de nos bonnes actions ».

L'un d'eux prenant alors la parole, dit : « Ô Allah ! Mon père et ma mère étaient d'un âge très avancé et je leur servais le lait du soir avant de le donner à tout autre qu'eux, de la famille ou du troupeau. Un jour, entraîné au loin à la recherche de quelque chose, je rentrai si tard qu'ils étaient déjà endormis. Aussi les trouvai-je en plein sommeil lorsque je leur apportai la boisson du soir. Comme il me répugnait de servir avant eux la boisson du soir à la famille et au troupeau, je restai la coupe en main et attendis leur réveil jusqu'au moment où l'aurore brilla. À ce moment mes deux parents s'étaient réveillés, je leur donnai la boisson du soir. Ô Allah, si j'ai agi ainsi uniquement pour Toi, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes à cause de ce rocher. Alors le rocher s'écarta légèrement, mais pas assez pour permettre de sortir.

Le Prophète (ﷺ) continua en ces termes : « Un autre prit la parole et dit : « Ô Allah ! J'avais une cousine que j'aimais plus que toute autre personne au monde. Je la sollicitai vainement de se livrer à moi ; elle refusa jusqu'à une certaine année où, éprouvée par la disette, elle vint me trouver. Je lui donnai alors cent vingt dinars à la condition qu'elle me laisserait disposer de sa personne. Elle accepta, mais, au moment où j'allais abuser d'elle, elle me dit : Je ne te permettrai de me déflorer que quand tu en auras le droit légalement. Aussitôt, je m'abstins de tout contact avec elle et la quittai bien qu'elle fût la personne que j'aimais le

¹⁸⁴Sahih Ibn Khouzaimah vol 1 p 303 hadith n° 1524.

¹⁸⁵ NDT : Un hadith *moursal* est celui dont le nom du Compagnon qui l'a entendu du Prophète (ﷺ) n'est pas mentionné dans la chaîne des rapporteurs.

¹⁸⁶ Sunan Abû Daoud vol 2 p 86 hadith n° 1524.

plus au monde. En outre je lui abandonnai l'argent que je lui avais donné. Ô Allah, si j'ai agi ainsi uniquement pour Toi, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes. Le rocher s'écarta encore, mais pas assez toutefois pour permettre de sortir.

Le Prophète (ﷺ) reprit ensuite : « Le troisième prit la parole et dit : Ô Allah ! J'avais engagé des ouvriers moyennant salaire et leur remis ce qui leur était dû. L'un d'eux cependant me laissa le salaire qui lui revenait et s'en alla. Je fis fructifier ce salaire qui produisit une somme importante. Quelque temps après, cet ouvrier vint me trouver et me dit : « Ô serviteur d'Allah paye-moi mon salaire. Je lui dis : Tout ce que tu vois là fait partie de ton salaire : chameaux, bœufs, moutons et esclaves. Ne te moque pas de moi, ô serviteur d'Allah, reprit-il. Je ne me moque pas de toi, répliquai-je. L'ouvrier prit alors toutes ces richesses, les poussa devant lui sans en rien laisser. Ô Allah, si j'ai agi ainsi uniquement pour Toi, délivre-nous de la situation dans laquelle nous sommes. Le rocher s'écarta alors, les trois individus sortirent de la caverne et reprirent leur route »¹⁸⁷.

13- Être déterminé dans l'invocation, demander à Allah avec insistance, et se rabaisser devant Lui, conformément à cette parole du Messager (ﷺ) : « Lorsque vous invoquez Allah soyez résolu dans l'invocation, et qu'aucun de vous ne dise : si Tu veux donne moi, car rien ne contraint Allah »¹⁸⁸.

14- Etre présent d'esprit, et certain de la réponse, car le Prophète (ﷺ) a dit : « Les cœurs sont des réceptacles et certains cœurs comprennent mieux que d'autres ; lorsque vous demandez à Allah (ﷻ), ô hommes, demandez Lui en étant certains de la réponse ; en effet, Allah n'exauce pas un serviteur qui L'invoque avec un cœur distrait »¹⁸⁹.

15- Veiller à ce que les invocations soient puisées du noble Qur'an ou des hadiths authentiques du messager d'Allah (ﷺ). D'après Aïcha –*qu'Allah soit satisfait d'elle*– le messager d'Allah (ﷺ) préférait les invocations concises, et laissait les autres »¹⁹⁰.

Les péchés et les actes de désobéissance ne doivent pas empêcher l'individu d'invoquer Allah (ﷻ). En effet, Satan –*qu'Allah le maudisse*– qui est la pire créature invoqua son Seigneur et fut exaucé. Allah (ﷻ) dit : « *Accorde-moi un délai, dit (Satan) jusqu'au jour où ils seront ressuscités.* » [Allah] dit : « *Tu es de ceux à qui délai est accordé* »¹⁹¹.

Selon Abû Houraira (رضي الله عنه), le Prophète (ﷺ) a dit dans un hadith *qodsî* : « Un serviteur (d'Allah) a commis un péché et a dit : Ô Allah pardonne-moi mon péché. Alors, le Seigneur (ﷻ) dit : Mon serviteur a commis un péché et a su qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché et châtie pour le péché. Puis il a commis de nouveau un péché et a dit : Ô Seigneur pardonne moi mon péché ; alors Allah (ﷻ) dit : Mon serviteur a commis un péché et a su qu'il a un

¹⁸⁷ Sahih Al Boukhari vol 2 p 793 hadith n° 2152.

¹⁸⁸ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2330 hadith n° 5962.

¹⁸⁹ Mousnad Al Imam Ahmad vol 2 p 177 hadith n° 6655.

¹⁹⁰ Sunan Abû Daoud vol 2 p 77 hadith n° 1482.

¹⁹¹ 7 Al 'Arâf 14-15.

Seigneur qui pardonne le péché et châtie pour le péché. Ensuite il a commis un autre péché et a dit: Ô seigneur pardonne moi mon péché, et le Seigneur (ﷻ) dit : Mon serviteur a commis un péché et a su qu'il a un Seigneur qui pardonne le péché et châtie pour le péché. Fais ce que bon te semble Je t'ai pardonné ». Abdoul 'Alâ -l'un des rapporteurs de ce hadith- a dit : Je ne sais pas s'il a dit « fais ce que bon te semble » à la troisième ou la quatrième fois »¹⁹².

¹⁹²Sahih Mouslim.

QUELQUES INVOCATIONS MENTIONNÉES DANS LE QUR'AN.

1- «Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur. Seigneur ! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur ! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles»¹⁹³.

"رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إصْرًا كَمَا حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِنَا رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِ وَاعْفُ عَنَّا وَارْحَمْنَا أَنْتَ مَوْلَانَا فَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ"

2- «Seigneur ! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur !»¹⁹⁴.

رَبَّنَا لَا تُزِغْ قُلُوبَنَا بَعْدَ إِذْ هَدَيْتَنَا وَهَبْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً إِنَّكَ أَنْتَ الْوَهَّابُ

3- «Seigneur, pardonne-nous nos péchés, efface de nous nos méfaits, et place nous, à notre mort, avec les gens de bien»¹⁹⁵.

رَبَّنَا فَاعْفُرْ لَنَا ذُنُوبَنَا وَكَفِّرْ عَنَّا سَيِّئَاتِنَا وَتَوَقَّنَا مَعَ الْأَبْرَارِ

4- «Ô notre Seigneur, ne fais pas de nous une cible pour les persécutions des injustes. Et délivre-nous, par Ta miséricorde, des gens mécréants»¹⁹⁶.

رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا فِتْنَةً لِقَوْمِ الظَّالِمِينَ وَنَجِّنَا بِرَحْمَتِكَ مِنَ الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ

5- «“Ô notre Seigneur ! Ne nous mets pas avec le peuple injuste”»¹⁹⁷.

رَبَّنَا لَا تَجْعَلْنَا مَعَ الْقَوْمِ الظَّالِمِينَ

6- «Et dis : ô mon Seigneur; fais que j'entre par une entrée de vérité et que je sorte par une sortie de vérité; et accorde-moi de Ta part, un pouvoir bénéficiant de Ton secours»¹⁹⁸.

وَقُلْ رَبِّ ادْخُلْنِي مَدْخَلَ صِدْقٍ وَأَخْرِجْنِي مَخْرَجَ صِدْقٍ وَاجْعَلْ لِي مِنْ لَدُنْكَ سُلْطَانًا نَصِيرًا

¹⁹³ 2 Al Baqarah 186.

¹⁹⁴ 3 Âl Imran, 8.

¹⁹⁵ 3 Âl Imran, 193.

¹⁹⁶ 10 Younous, 85-86.

¹⁹⁷ 7 Al 'Arâf 47.

¹⁹⁸ 17 Al Isrâ, 80.

7- «Ô notre Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance et fais nous mourir entièrement soumis»¹⁹⁹.

رَبَّنَا أَفْرِغْ عَلَيْنَا صَبْرًا وَتَوَفَّنَا مُسْلِمِينَ

8- «[Moïse] dit : “Seigneur, ouvre-moi ma poitrine, et facilite ma mission»²⁰⁰.

رَبِّ اشْرَحْ لِي صَدْرِي وَيَسِّرْ لِي أَمْرِي

9- «Ô mon Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Salat ainsi qu'une partie de ma descendance; exauce ma prière, ô notre Seigneur ! Ô notre Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le jour de la reddition des comptes»²⁰¹.

"رَبِّ اجْعَلْنِي مُقِيمَ الصَّلَاةِ وَمِنْ ذُرِّيَّتِي رَبَّنَا وَتَقَبَّلْ دُعَاءِ رَبَّنَا اغْفِرْ لِي وَلِوَالِدَيَّ وَلِلْمُؤْمِنِينَ يَوْمَ يَقُومُ الْحِسَابُ"

10- «Et dis : “Seigneur, je cherche Ta protection, contre les incitations des diables et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi»²⁰².

وَقُلْ رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ هَمَزَاتِ الشَّيَاطِينِ وَأَعُوذُ بِكَ رَبَّ أَنْ يَحْضُرُونِ

11- «Seigneur, pardonne et fais miséricorde. C'est Toi le Meilleur des miséricordieux»²⁰³.

رَبِّ اغْفِرْ وَارْحَمْ وَأَنْتَ خَيْرُ الرَّاحِمِينَ

12- «Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les gens de bien; fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité; et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices ; et pardonne à mon père : car il a été du nombre des égarés; et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité, le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain»²⁰⁴.

رَبِّ هَبْ لِي حُكْمًا وَأَلْحِقْنِي بِالصَّالِحِينَ وَاجْعَلْ لِي لِسَانَ صِدْقٍ فِي الْآخِرِينَ وَاجْعَلْنِي مِنْ وَرَثَةِ جَنَّةِ النَّعِيمِ
وَاعْفِرْ لِأَبِي إِنَّهُ كَانَ مِنَ الضَّالِّينَ وَلَا تُخْزِنِي يَوْمَ يُبْعَثُونَ يَوْمَ لَا يَنْفَعُ مَالٌ وَلَا بَنُونَ إِلَّا مَنْ أَتَى اللَّهَ بِقَلْبٍ سَلِيمٍ

¹⁹⁹ 7 Al 'Arâf 126.

²⁰⁰ 20 Tâ-Hâ, 25-26.

²⁰¹ 14 Ibrahim, 40-41.

²⁰² 23 Al Mou'minoune, 97 - 98.

²⁰³ 23 Al Mou'minoune, 118.

²⁰⁴ 26 Ach Chouara' 83-89.

13- ﴿Ô notre Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le jour de la reddition des comptes﴾²⁰⁵.

رَبَّنَا اغْفِرْ لِي وَلِوَالِدَيَّ وَلِلْمُؤْمِنِينَ يَوْمَ يَقُومُ الْحِسَابُ

14- ﴿Ô notre Seigneur, donne nous de Ta part une miséricorde; et assure nous la droiture dans tout ce qui nous concerne﴾²⁰⁶.

رَبَّنَا آتِنَا مِنْ لَدُنْكَ رَحْمَةً وَهَيِّئْ لَنَا مِنْ أَمْرِنَا رَشَدًا

15- ﴿Seigneur, écarte de nous le châtimement de l'Enfer". - car son châtimement est permanent. Quels mauvais gîte et lieu de séjour !﴾²⁰⁷.

رَبَّنَا اصْرِفْ عَنَّا عَذَابَ جَهَنَّمَ إِنَّ عَذَابَهَا كَانَ غَرَامًا إِنَّهَا سَاءَتْ مُسْتَقَرًّا وَمُقَامًا

16- ﴿Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux﴾²⁰⁸.

رَبَّنَا هَبْ لَنَا مِنْ أَزْوَاجِنَا وَذُرِّيَّاتِنَا قُرَّةَ أَعْيُنٍ وَاجْعَلْنَا لِلْمُتَّقِينَ إِمَامًا

17- ﴿Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux﴾²⁰⁹.

رَبَّنَا اغْفِرْ لَنَا وَلِإِخْوَانِنَا الَّذِينَ سَبَقُونَا بِالْإِيمَانِ وَلَا تَجْعَلْ فِي قُلُوبِنَا غِلًّا لِلَّذِينَ آمَنُوا رَبَّنَا إِنَّكَ رَءُوفٌ رَحِيمٌ

18- ﴿Seigneur ! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà; et protège-nous du châtimement du Feu !﴾²¹⁰.

رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ

²⁰⁵ 14 Ibrahim, 41.

²⁰⁶ Al Kahf, 10.

²⁰⁷ 25 Al Furqâne, 65-66.

²⁰⁸ 25 Al Furqâne, 74.

²⁰⁹ 59 Al Hachr, 10.

²¹⁰ 2 Al Baqarah, 201.

QUELQUES INVOCATIONS PUISÉES DE LA TRADITION PROPHÉTIQUE

1- « Ô Allah je Te demande la guidée, la crainte, la chasteté et la richesse »²¹¹.

اللهم إني أسألك الهدى والتقى والعفاف والغنى

2- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre les supplices de la tombe, et je me réfugie auprès de Toi contre les épreuves de l'antéchrist, je me réfugie auprès de Toi contre les épreuves de la vie et celles de la mort. Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre le péché et contre les dettes »²¹².

« اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَفِتْنَةِ الْمَمَاتِ ، اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنَ الْمَأْتَمِّ وَالْمُعْرَمِ »

3- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre la faiblesse, la paresse, la poltronnerie, la décrépitude ; je me réfugie auprès de Toi contre les supplices de la tombe, et je me réfugie auprès de Toi contre les épreuves de la vie et celles de la mort »²¹³.

اللهم إني أعوذ بك من العجز والكسل والجبن والهزم وأعوذ بك من عذاب القبر وأعوذ بك من فتنة المحيا والممات

4- « Ô Allah pardonne moi mes fautes, mon ignorance, mes excès dans mon comportement et ce que Tu sais mieux que moi. Ô Allah pardonne moi ce que je fais sérieusement et ce que je fais par plaisanterie, ce que je fais par erreur et ce que je fais sciemment, et toutes ces caractéristiques se retrouvent chez moi. Ô Allah pardonne moi ce que j'ai déjà accompli et ce qui est à venir, ce que j'ai fait discrètement et ce que j'ai fait en public, et ce que Tu sais mieux que moi, c'est Toi qui avance et retarde et Tu es omnipotent »²¹⁴.

"اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي خَطِيئَتِي وَجَهْلِي وَإِسْرَافِي فِي أَمْرِي وَمَا أَنْتَ أَعْلَمُ بِهِ مِنِّي اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي جِدِّي وَهَزْلِي وَخَطْبِي وَعَمْدِي وَكُلُّ ذَلِكَ عِنْدِي اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي مَا قَدَّمْتُ وَمَا أَخَّرْتُ وَمَا أَسْرَرْتُ وَمَا أَعْلَنْتُ وَمَا أَنْتَ أَعْلَمُ بِهِ مِنِّي أَنْتَ الْمُقَدِّمُ وَأَنْتَ الْمُؤَخِّرُ وَأَنْتَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ"

²¹¹ Sahih Mouslim vol 4 p 2087 hadith n° 2721.

²¹² Sahih Al Boukhari vl 1 p 286 hadith n° 798.

²¹³ Sahih Al Boukhari vol 1 p 286 hadith n° 798.

²¹⁴ Sahih Mouslim vol 4 p 2087 hadith n° 2719.

5- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre la disparition de Ton bienfait, la perte de la bonne santé, la soudaineté de Ta vengeance et toute Ta colère »²¹⁵.

اللهم إني أعوذ بك من زوال نعمتك وتحول عافيتك وفجاءة نقمتك وجميع سخطك

6- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre la faiblesse, la paresse, la poltronnerie, l'avarice, la décrépitude et les supplices de la tombe. Ô Allah dote mon âme de crainte et purifie la, car Tu es le meilleur à la purifier, Tu es son protecteur et son maître. Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre un savoir qui ne profite pas, un cœur indocile, une âme insatiable, et une invocation qu'on n'exauce pas »²¹⁶.

اللهم إني أعوذ بك من العجز والكسل والجبن والبخل والهرم وعذاب القبر اللهم أت نفسي تقواها وزكها أنت خير من زكاها أنت وليها ومولاها اللهم إني أعوذ بك من علم لا ينفع ومن قلب لا يخشع ومن نفس لا تشبع ومن دعوة لا يستجاب له

7- « Ô Allah améliore ma religion qui est d'une valeur inestimable pour moi, et améliore moi ce bas monde dans lequel je vis, et améliore moi l'au-delà où se trouve ma destination finale, et fais de la vie présente une augmentation pour moi de tout ce qui est bien, et fais de la mort un repos contre tout mal »²¹⁷.

اللهم أصلح لي ديني الذي هو عصمة أمري وأصلح لي دنياي التي فيها معاشي وأصلح لي آخرتي التي فيها معادي وأجعل الحياة زيادة لي في كل خير وأجعل الموت راحة لي من كل شر

8- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre la paresse et la décrépitude, les dettes et le péché. Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre le châtement de l'Enfer, les épreuves de l'Enfer et celles de la tombe, le supplice de la tombe ; le mal de l'épreuve de la richesse et le mal de l'épreuve de la pauvreté et le mal de l'épreuve de l'antéchrist. Ô Allah lave mes fautes avec de l'eau glacée et de la grêle, et purifie mon cœur des péchés comme on purifie un vêtement blanc de la souillure, et éloigne moi de mes péchés comme Tu as éloigné l'orient de l'occidental »²¹⁸.

"اللهم إني أعوذ بك من الكسل والهزم والمغرم والمأثم اللهم إني أعوذ بك من عذاب النار وفتنة النار وفتنة القبر وعذاب القبر وشر فتنة الغنى وشر فتنة الفقر ومن شر فتنة المسيح الدجال اللهم اغسل خطاياي بماء الثلج والبرد ونق قلبي من الخطايا كما ينقى الثوب الأبيض من الدنس وباعد بيني وبين خطاياي كما باعدت بين المشرق والمغرب"

²¹⁵ Sahih Mouslim vol 4 p 2087 hadith n° 2739.

²¹⁶ Sahih Mouslim vol 4 p 2088 hadith n° 2722.

²¹⁷ Sahih Mouslim vol 4 p 2087 hadith n° 2720.

²¹⁸ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2344 hadith n° 6014.

9- « Ô Allah je cherche refuge auprès de Ta satisfaction contre Ton courroux et auprès de Ton pardon contre Ton châtement. Je cherche refuge auprès de Toi contre Toi. Je n'arrive pas à Te louer de manière parfaite, Tu es tel que Tu as Toi-même fait Ton éloge »²¹⁹.

اللهم أعوذ برضاك من سخطك وبمعافاتك من عقوبتك وأعوذ بك منك لا أحصي ثناء عليك أنت كما أثنيت على نفسك

10- « Ô Allah pardonne-moi ce que j'ai avancé et ce que je n'ai pas encore commis, ce que je fais discrètement et ce que je fais publiquement et ce que Tu sais mieux que-moi. Ô Allah accorde-moi de t'obéir d'une obéissance qui soit une barrière entre moi et la désobéissance à Ton ordre, et accorde-moi de Ta crainte qui m'apporte Ta miséricorde, et accorde-moi une certitude qui me console dans les malheurs de ce bas monde. Accorde-moi de la bénédiction dans mon ouïe et ma vue, et fais que je jouisse pleinement de ces deux sens jusqu'à la fin de ma vie. Ô Allah, venge-moi contre celui qui est injustice envers moi, et aide-moi contre mon ennemi, et ne fais pas du bas monde mon plus grand souci et toute la portée de mon savoir, et ne m'impose pas un dirigeant qui n'est pas miséricordieux envers moi »²²⁰.

اللهم اغفر لي ما قدمت وما أخرت وما أسررت وما أعلنت وما أنت أعلم به مني اللهم ارزقني من طاعتك ما تحول بيني وبين معصيتك وارزقني من خشيتك ما تبغي به رحمتك وارزقني من اليقين ما تهون به علي مصائب الدنيا وبارك لي في سمعي وبصري واجعلهما الوارث مني اللهم وخذ بثأري ممن ظلمني وانصرني على من عاداني ولا تجعل الدنيا أكبر همي ولا مبلغ علمي اللهم ولا تسلط علي من لا يرحمني

11- « Ô Allah protège-moi par l'islam quand je suis debout, protège-moi par l'islam quand je suis assis, protège-moi par l'islam quand je suis couché, ne fais pas que qu'un ennemi envieux se réjouisse à mes dépens. Ô Allah, je te demande de tout le bien dont Tu tiens les trésors entre Tes mains, et je me réfugie auprès de Toi contre le mal dont tu tiens les clés entre Tes mains »²²¹.

اللهم احفظني بالإسلام قائماً واحفظني بالإسلام قاعدا واحفظني بالإسلام راقدا ولا تشمت بي عدوا حاسدا واللهم إني أسألك من كل خير خزائنه بيدك وأعوذ بك من كل شر خزائنه بيدك

12- « Ô Allah épargne-moi des mauvaises moralités, des passions, des malheurs et des maladies »²²².

"اللهم جنبني منكرات الأخلاق والأهواء والأسواء والأدواء"

²¹⁹ Sahih Mouslim vol 1 p 352 hadith n° 486.

²²⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 240 hadith n° 1934.

²²¹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 706 hadith n° 1924.

²²² Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 240 hadith n° 960.

13- « Ô Allah par Ta connaissance du caché et Ton pouvoir sur les créatures, fais-moi vivre tant que Tu trouveras la vie meilleure pour moi, et fais-moi mourir si tu trouves la mort meilleure pour moi. Ô Allah permets-moi de Te craindre en secret et en public, accorde-moi la parole équitable et juste pendant la colère et la satisfaction. Accorde-moi la tempérance en période de pauvreté et de richesse, et je Te demande un bonheur intarissable et une réjouissance de l'œil permanente. Accorde-moi la satisfaction après Ton décret, la vie paisible après la mort, le plaisir de contempler Ta face, le désir de Ta rencontre sans préjudice insupportable ni tentation déconcertante. Ô Allah orne nous des parures de la foi et fais de nous des guides bien guidés »²²³.

اللهم بعلمك الغيب وقدرتك على الخلق أحيني ما علمت الحياة خيرا لي وتوفني إذا كانت الوفاة خيرا لي اللهم إني أسألك خشيتك في الغيب والشهادة وكلمة العدل والحق في الغضب والرضا وأسألك القصد في الفقر والغنا وأسألك نعيما لا يبيد وقرة عين لا تنقطع وأسألك الرضا بعد القضاء وأسألك برد العيش بعد الموت وأسألك لذة النظر إلى وجهك وأسألك الشوق إلى لقائك في غير ضراء مضرة ولا فتنة مضلة اللهم زينا بزينة الإيمان واجعلنا هداة مهتدين

14- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre la faiblesse, la paresse, l'avarice, la décrépitude, la cruauté, la négligence, l'avilissement et la misère. Je me réfugie auprès de Toi contre la pauvreté, la mécréance, l'associationnisme, la perfidie, la quête de réputation et l'hypocrisie. Je me réfugie auprès de Toi contre la surdité, la mutité, la folie, la lèpre et les mauvaises maladies »²²⁴.

"اللهم إني أعوذ بك من العجز والكسل والبخل والهرم والقسوة والغفلة والذلة والمسكنة وأعوذ بك من الفقر والكفر والشرك والنفاق والسمعة والرياء وأعوذ بك من الصمم والبكم والجنون والبرص والجذام وسيء الأسقام"

15- « Ô Allah je me réfugie auprès de Toi contre la famine car c'est le pire compagnon de lit, et je me réfugie auprès de Toi contre la trahison car c'est le pire des confidentes »²²⁵.

"اللهم إني أعوذ بك من الجوع فإنه بئس الضجيع ، وأعوذ بك من الخيانة فإنه بئس البطانة"

16- « Ô Toi qui tournes et retournes les cœurs, raffermis nos cœurs dans ta religion »²²⁶.

يا مقلب القلوب ثبت قلوبنا على دينك

17- « Seigneur aide-moi et n'aide pas contre, secours-moi et ne secours pas contre moi, ruse en ma faveur et ne ruse pas contre moi, guide-moi et facilite-moi la guidée, et secours-moi contre celui qui m'opprime. Seigneur ! Fais de moi celui-là qui est reconnaissant envers Toi,

²²³ Sahih Ibn Hibbane vol 5 p 304 hadith n° 1971.

²²⁴ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 300 hadith n° 1023.

²²⁵ Sahih Ibn Hibbane vol r p 304 hadith n° 1029.

²²⁶ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 222 hadith n° 943.

T'évoque, T'implore et se repent à Toi. Seigneur accepte mon repentir, lave mes fautes, exauce mon invocation, consolide mon argument, guide mon cœur, affermis ma langue et retire la haine de mon cœur »²²⁷.

رب أعني ولا تعن علي وانصرني ولا تنصر علي وامكر لي ولا تمكر علي واهدني ويسر الهدي لي وانصرني على من بغى علي رب اجعلني لك شاكرا لك ذاكرا لك أو اها لك مطواعا لك مخبتا أو اها منيبا رب تقبل توبتي واغسل حوبتي وأجب دعوتي وثبت حجتي واهد قلبي وسدد لساني واسلل سخيمة قلبي

18- « Ô Allah nous Te demandons les causes de Ta miséricorde, ce qui suscite Ton pardon, l'exemption de tout péché, le gain dans tout acte de piété, l'obtention du Paradis, le salut par Ta grâce contre l'Enfer »²²⁸.

اللهم إنا نسألك موجبات رحمتك وعزائم مغفرتك والسلامة من كل إثم والغنيمة من كل بر والفوز بالجنة والنجاة بعونك من النار

19- « Ô Allah pardonne-moi, fais-moi miséricorde, et dote-moi d'une bonne santé, guide-moi, et accorde-moi ma subsistance (ou bien) accorde-moi ma subsistance, guide-moi et accorde-moi la bonne santé »²²⁹.

اللهم اغفر لي وارحمني وعافني وأهدني وارزقني وأهدني وعافني

20- « Ô Allah je Te demande de tout le bien, présent et futur, ce que je connais et ce que j'ignore ; et je me réfugie auprès de Toi contre tout le mal, présent et futur, ce que je connais et ce que j'ignore. Je Te demande le Paradis et toute parole ou tout acte qui y rapproche ; et je me réfugie auprès de Toi contre l'Enfer et toute parole ou tout acte qui y rapproche. Je Te demande de tout le bien que Ton serviteur et messenger Muhammad T'a demandé, et je Te demande de me préserver de tout le mal contre lequel Ton serviteur et messenger Muhammad (ﷺ) s'est réfugié auprès de Toi. Je Te demande de réserver un bon aboutissement à tout ce que Tu as décrété pour moi »²³⁰.

اللهم إني أسألك من الخير كله عاجله وآجله ما علمت منه وما لم أعلم وأعوذ بك من الشر كله عاجله وآجله ما علمت منه وما لم أعلم وأسألك الجنة وما قرب إليها من قول أو عمل وأعوذ بك من النار وما قرب إليها من قول أو عمل وأسألك خير ما سألك عبدك ورسولك محمد وأعوذ بك من شر ما استعاذ بك منه عبدك ورسولك محمد صلى الله عليه وسلم وأسألك ما قضيت لي من أمر أن تجعل عاقبته رشدا

²²⁷ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 227 hadith n° 947.

²²⁸ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 706 hadith n° 1925.

²²⁹ Mousnad Al Imam Ahmad vol 4 p 356 hadith n° 19161.

²³⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 702 hadith n° 1914.

21- « Ô Allah Tu es Pardon, Tu aimes le pardon, accorde-moi donc le pardon »²³¹.

اللهم إنك عفو تحب العفو فاعف عني

22- « Ô Allah aide-moi à faire Ton évocation, à Te remercier et à parfaire Ton adoration »²³².

اللهم أعني على ذكرك وشكرك وحسن عبادتك

23- « Ô Allah je Te demande les bonnes choses, l'abandon des actes blâmables, l'amour des nécessaires. Je Te demande d'accepter mon repentir, de pardonner mes fautes et de me faire miséricorde. Lorsque Tu voudras éprouver Tes créatures, épargne-moi et amène-moi auprès de Toi sans que je ne sois victime. Ô Allah, fais-moi T'aimer, aimer tous ceux qui T'aiment, et aimer toute œuvre qui me rapproche de Toi »²³³.

اللهم إني أسألك الطيبات وترك المنكرات وحب المساكين وأن تتوب علي وتغفر لي وإذا أردت في خلقك فتنة فتجنني إليك منها غير مقتون اللهم وأسألك حبك وحب من يحبك وحب عمل يقربني إلى حبك

24- « Ô Allah ! Je cherche refuge auprès de Toi contre le destin défavorable, l'atteinte du malheur, la réjouissance des ennemis pour nos malheurs, et contre les assauts du malheur »²³⁴.

اللهم إني أعوذ بك من سوء القضاء ومن درك الشقاء ومن شماتة الأعداء ومن جهد البلاء

25- « Ô Allah j'ai été trop injuste envers moi-même et personne d'autre n'absout les péchés en dehors de Toi, accorde-moi Ton pardon et fais-moi miséricorde car Tu es le Pardonneur Miséricordieux »²³⁵.

اللهم إني ظلمت نفسي ظلما كثيرا ولا يغفر الذنوب إلا أنت فاغفر لي مغفرة من عندك وارحمني إنك أنت الغفور الرحيم

26- « Ô Allah je cherche protection contre le vice de mon ouïe, de ma vue, de mon âme, et de mon sperme »²³⁶.

اللهم إني أعوذ بك من شر سمعي ومن شر بصري ومن شر نفسي ومن شر مني

27- « Ô Allah je cherche protection auprès de Toi contre la pauvreté, le dénuement et l'avalissement, et je cherche refuge auprès de Toi de commettre une injustice ou d'être victime d'une injustice »²³⁷.

²³¹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 712 hadith n° 1942.

²³² Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 677 hadith n° 1838.

²³³ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 702 hadith n° 1913.

²³⁴ Sahih Mouslim vol 4 p 2080 hadith n° 2707.

²³⁵ Sahih Al Boukhari vol 1 p 286 hadith n° 799.

²³⁶ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 715 hadith n° 1953.

اللهم إني أعوذ بك من الفقر والقلّة والذلة وأعوذ بك من أن أظلم أو أظلم

28- « Ô Allah je Te demande par Ta miséricorde qui s'étend sur toute chose, de pardonner mes péchés »²³⁸.

اللهم إني أسألك برحمتك التي وسعت كل شيء أن تغفر لي ذنوبي

29- « Ô Allah Tu es le roi, il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors de Toi. Tu es mon Seigneur et je suis Ton esclave ; j'ai été injuste envers moi-même et je reconnais mon péché, pardonne-moi tous mes péchés car personne d'autre ne pardonne en dehors de Toi, guide-moi donc vers la meilleure moralité car personne d'autre en dehors de Toi ne guide vers elle, et épargne-moi de la mauvaise moralité car personne d'autre n'épargne d'elle en dehors de Toi... »²³⁹.

... اللهم أنت الملك لا إله إلا أنت ، أنت ربي وأنا عبدك ، ظلمت نفسي واعترفت بذنبي فاغفر لي ذنوبي جميعاً إنه لا يغفر الذنوب إلا أنت ، واهدني لأحسن الأخلاق لا يهدي لأحسنها إلا أنت ، واصرف عني سيئها لا يصرف سيئها إلا أنت

30- « Ô Allah ! Fais que les choses que tu as rendues licites me suffisent aux dépens de l'illicite, et fais que je me passe, par Ta bienveillance, de toute autre personne en dehors de Toi »²⁴⁰.

اللهم اكفني بحلالك عن حرامك ، وأغنني بفضلك عن سواك

31- « Ô Allah accorde-nous de Ta crainte ce qui s'interposera entre nous et la désobéissance à Ton ordre, et accorde-nous de l'obéissance à Ton ordre, ce qui nous fera parvenir à Ton Paradis, et de la certitude ce qui nous consolera dans les malheurs de ce monde ; fais nous jouir de nos ouïes, de nos vues et de nos forces tant que Tu nous laisses encore en vie, et fais qu'elles nous soient utiles jusqu'à la fin de nos vies ; venge-nous contre celui qui nous fait subir l'injustice, viens à notre secours contre celui qui nous opprime, ne fais pas du bas monde notre plus grand souci et toute la portée de notre savoir, et ne nous impose pas un dirigeant qui n'éprouve aucune pitié pour nous »²⁴¹.

اللهم اقسم لنا من خشيتك ما يحول بيننا وبين معاصيك ومن طاعتك ما تبليغنا به جنتك ومن اليقين ما تهون به علينا مصيبات الدنيا ومتعنا بأسماعنا وأبصارنا وقوتنا ما أحييتنا وأجعل الوارث منا واجل ثأرنا على

²³⁷ Sunan Abû Daoud vol 2 p 91 hadith n° 1544.

²³⁸ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 583 hadith n° 1535.

²³⁹ Sahih Mouslim vol 1 p 534 hadith n° 771.

²⁴⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 721 hadith n° 1973.

²⁴¹ Sunan At-Tirmidzi vol 5 p 528 hadith n° 3502.

من ظلمنا وانصرنا على من عادانا ولا تجعل مصيبتنا في ديننا ولا تجعل الدنيا أكبر همنا ولا مبلغ علمنا ولا تسلط علينا من لا يرحمنا

32- « Ô Allah guide-moi et consolide mes pas »²⁴².

اللهم اهدني وسددني

33- « Ô Allah guide-moi parmi ceux que Tu as guidés, accorde-moi la bonne santé parmi ceux à qui Tu l'as accordée, bénis-moi ce que Tu m'as donné, et protège-moi du mal de ce que Tu as décrété, car c'est Toi décrète et nul ne décrète contre Toi, et celui que Tu soutiens ne peut jamais s'avilir, béni et exalté sois-Tu ô notre Seigneur »²⁴³.

اللهم اهدني فيمن هديت وعافني فيمن عافيت وتولني فيمن توليت وبارك لي فيما أعطيت وقتني شر ما قضيت فإنك تقضي ولا يقضى عليك وإنه لا يذل من واليت تباركت ربنا وتعاليت

34- « Ô Allah purifie-moi avec la neige, la grêle et l'eau froide. Ô Allah purifie-moi de mes péchés et mes fautes comme on purifie le vêtement blanc de la saleté »²⁴⁴.

اللهم طهرني بالثلج والبرد والماء البارد اللهم طهرني من الذنوب والخطايا كما ينقى الثوب الأبيض من الوسخ

35- « Ô Allah pardonne-moi tous mes péchés, les petits et les grands, les premiers et les derniers, ceux commis en public et ceux commis en secret »²⁴⁵.

اللهم اغفر لي ذنبي كله دقه وجله وأوله وآخره وعلانيته وسره

36- Abdullah ibn Oumar (رضي الله عنه) rapporte : Parmi les invocations du Messager (ﷺ), il y avait ceci : « Ô Allah je cherche refuge auprès de Toi contre la disparition de Tes bienfaits sur moi, la modification du bien-être que Tu m'as accordé, la soudaineté de Ta vengeance et contre toute Ta colère »²⁴⁶.

اللهم إني أعوذ بك من زوال نعمتك وتحول عافيتك وفجاءة نقمتك وجميع سخطك

37- Abû Oubaidoullah, Mouslim ibn Michkam rapporte : « Je sortis avec Chadâd ibn Aws et nous campâmes à *Maraj As Safar*, puis il dit : Apportez-moi mes écrits pour nous aider à tuer le temps. Les gens se mirent à mémoriser cela de lui; et il dit : Ô fils de mon frère, ne retenez pas ceci de moi, retenez plutôt ce que j'ai entendu du messager d'Allah (ﷺ) : « Lorsque les gens thésauriseront les dinars et les dirhams, thésaurisez quant à vous les mots suivants : « Ô

²⁴² Sahih Mouslim vol 4 p 2090 hadith n° 2725.

²⁴³ Sahih Ibn Khouzaimah vol 2 p 151 hadith n° 1095.

²⁴⁴ Sahih Mouslim vol 1 p 346 hadith n° 476.

²⁴⁵ Sahih Mouslim vol 1 p 350 hadith n° 483.

²⁴⁶ Sahih Mouslim vol 4 p 2097 hadith n° 2739.

Allah je Te demande l'affermissement dans la religion, la résolution dans la bonne voie, et je Te demande le remerciement de Ton bienfait et la perfection de ton adoration , et je Te demande de me permettre d'être reconnaissant pour Ton bienfait et de parfaire Ton adoration, et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal que Tu connais [et que j'ignore], et j'implore Ton pardon pour mes manquements que Tu connais, car c'est Toi qui est le parfait connaisseur de l'invisible »²⁴⁷.

اللهم إني أسألك الثبات في الأمر والعزيمة على الرشد وأسألك شكر نعمتك وحسن عبادتك وأسألك من خير ما تعلم وأعوذ بك من شر ما تعلم وأستغفرك لما تعلم إنك أنت علام الغيوب

Parmi les causes qui suscitent la satisfaction d'Allah et repoussent les malheurs et les calamités, il y a l'observance des rappels et invocations du matin et soir. En raison du mérite de ces deux moments de la journée, ils ont été mentionnés dans plusieurs versets et sous différentes formes, cela afin d'inciter les croyants à profiter du bien et de la bénédiction qui s'y trouvent. Allah (ﷻ) dit : *« Implore le pardon pour ton péché et célèbre la gloire et la louange de ton Seigneur, soir et matin »*²⁴⁸. *« Et célèbre la louange de ton Seigneur avant le lever du soleil et avant [son] coucher »*²⁴⁹.

Allah (ﷻ) dit ailleurs dans le Qur'an : *« Ô vous qui croyez ! Evoquez Allah d'une façon abondante. Et glorifiez-Le à la pointe et au déclin du jour »*²⁵⁰.

Il y a des évocations spécifiques pour ces moments de la journée. Par la grâce d'Allah, elles sont pour celui qui les observe assidûment avec foi et conviction, une forteresse imprenable et une provision qui l'aide durant sa journée et le fortifie dans sa vie. C'est également pour lui une voie qui mène à la satisfaction d'Allah. Il incombe à tout musulman de les observer avec assiduité et régularité et de les classer parmi ses préoccupations prioritaires. Les invocations du matin commencent à l'aube et finissent avec le lever du soleil. Celles du soir commencent après la prière de l'après-midi [asr] et finissent au coucher du soleil.

²⁴⁷ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 215 hadith n° 935.

²⁴⁸ 40 Ghâfir, 55.

²⁴⁹ 50 Qâf, 39.

²⁵⁰ 33 Al Ahzâb, 41-42.

QUELQUES INVOCATIONS DU MATIN ET DU SOIR.

1- Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous se lève le matin, qu'il dise : Nous nous retrouvons au matin et la royauté revient à Allah Seigneur de l'univers. Ô Allah je Te demande le bien de ce jour, son succès, sa victoire, sa lumière, sa bénédiction, et sa guidée; et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de ce jour et des jours suivants. Lorsqu'il se retrouve au soir, qu'il dise la même chose »²⁵¹.

أصبحنا وأصبح الملك لله رب العالمين اللهم إني أسألك خير هذا اليوم فتحه ونصره ونوره وبركته وهداه وأعوذ بك من شر ما فيه وشر ما بعده

2- Abdullah a dit : « Lorsque le Prophète (ﷺ) se retrouvait au soir, il disait : « Nous nous retrouvons au soir et la royauté revient à Allah, louange à Allah, il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors de Lui, l'unique sans associé ». Il dit : Je crois qu'il a également ajouté : « À Lui la royauté et à Lui la louange, Il est omnipotent. Seigneur je Te demande le bien qu'il y a dans cette nuit et celui des nuits suivantes, et je cherche refuge auprès de Toi contre le mal de cette nuit et celui des nuits suivantes. Seigneur je cherche refuge auprès de Toi contre la paresse et la décrépitude de l'âge. Seigneur je cherche refuge auprès de Toi contre le châtement de l'Enfer et les supplices de la tombe. » Lorsqu'il se retrouvait au matin, il disait également la même chose : Nous nous retrouvons au matin et la royauté appartient à Allah... »²⁵².

أمسينا وأمسى الملك لله والحمد لله لا إله إلا الله وحده لا شريك له (قال أراه قال فيهن) له الملك وله الحمد وهو على كل شيء قدير رب أسألك خير ما في هذه الليلة وخير ما بعدها وأعوذ بك من شر ما في هذه الليلة وشر ما بعدها رب أعوذ بك من الكسل وسوء الكبر رب أعوذ بك من عذاب في النار وعذاب في القبر وإذا أصبح قال ذلك أيضا أصبحنا وأصبح الملك لله

3- Outhman ibn Affan (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Celui qui dit lorsqu'il se réveille : « Au nom d'Allah dont rien ne nuit en présence de [l'évocation de] Son nom sur la terre et dans le ciel, et Il est l'Audient, l'Omniscient » trois fois, aucun malheur ne le surprendra jusqu'au soir, et s'il le dit cela le soir, aucun malheur ne le surprendra jusqu'au matin »²⁵³.

بسم الله الذي لا يضر مع اسمه شيء في الأرض ولا في السماء وهو السميع العليم

²⁵¹ Sunan Abû Abû Daoud vol 4 p 322 hadith n° 5084.

²⁵² Sahih Mouslim vol 2 p 2089 hadith n° 2723.

²⁵³ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 132 hadith n° 852.

4- Abû Hourairah (رضي الله عنه) rapporte qu'un homme étant venu chez le messager d'Allah (ﷺ) l'informer qu'il s'était fait piquer par un scorpion, il lui répondit : « Si tu avais dit le soir : "Je me mets sous la protection des paroles parfaites d'Allah contre le mal de ce qu'Il a créé" il ne t'aurait pas nuit »²⁵⁴.

أعوذ بكلمات الله التامات من شر ما خلق

5- Anas (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Celui qui dit lorsqu'il se réveille et lorsqu'il se retrouve au soir : "Ô Allah, je me retrouve au matin, je Te prends à témoin et je prends à témoin les porteurs de Ton Trône, Tes anges et toutes Tes créatures, que Tu es Allah et qu'il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors de Toi et que Muhammad est Ton serviteur et Ton messager" Allah délivre son quart de l'Enfer, et quiconque le dit deux fois Il délivre sa moitié de l'Enfer, et quiconque le dit trois fois Il délivre ses trois quarts de l'Enfer, et quiconque le dit quatre fois Il le délivre entièrement de l'Enfer »²⁵⁵.

اللَّهُمَّ إِنِّي أَصْبَحْتُ أَشْهَدُكَ وَأَشْهَدُ حَمَلَةَ عَرْشِكَ وَمَلَائِكَتَكَ وَجَمِيعَ خَلْقِكَ أَنَّكَ أَنْتَ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنْتَ وَحَدَّكَ لَا شَرِيكَ لَكَ وَأَنْ مُحَمَّدًا عَبْدُكَ وَرَسُولُكَ

6- D'après Abû Houraira (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Quiconque dit : « Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, l'unique sans associé, à Lui la royauté et à Lui la louange et Il est omnipotent" cent fois par jour gagnera la récompense de l'affranchissement de dix esclaves, on lui inscrira cent récompenses, lui effacera cent fautes et il bénéficiera de la protection contre Satan durant sa journée jusqu'au soir. Personne n'apportera rien de meilleur que lui sauf celui qui l'aura fait en un plus grand nombre »²⁵⁶.

لا إله إلا الله وحده لا شريك له، له الملك وله الحمد وهو على كل شيء قدير

7- Chadâd ibn Aws (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « La plus belle formule de demande de pardon [*sayidoul istighfâr*] consiste à dire : « Allah Tu es mon Seigneur et il n'y a de divinité digne d'adoration que Toi, Tu m'as créé et je suis Ton esclave. Je me conforme autant que je peux à mon engagement et à ma promesse vis-à-vis de Toi. Je demande Ta protection contre le mal que j'ai commis. Je reconnais Ton bienfait sur moi et je reconnais mon péché. Pardonne-moi donc car il n'y a que Toi qui pardonnes les péchés ». Celui qui récite cela avec conviction au cours de la journée et meurt pendant la même ou récite avec conviction au cours cela la nuit et meurt pendant cette nuit entre au Paradis »²⁵⁷.

²⁵⁴ Sahih Mouslim vol 4 p 2081 hadith n° 2709.

²⁵⁵ Sunan Abû Daoud vol 4 p 317 hadith n° 5069.

²⁵⁶ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2351 hadith n° 6040.

²⁵⁷ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2323 hadith n° 5947.

اللهم إني أسألك العفو والعافية في ديني ودنياي وأهلي ومالي اللهم استر عوراتي وأمن روعاتي اللهم احفظني من بين يدي ومن خلفي وعن يميني وعن شمالي ومن فوقي وأعوذ بعظمتك أن أغتال من تحتي

12- On rapporte qu'Abdou Rahman ibn Abû Bakr demanda à son père : « Ô mon père! Certes je t'entends chaque matin lire cette invocation : "Ô Allah accorde la bonne santé à mon organisme ! Ô Allah accorde la bonne santé à mon ouïe ! Ô accorde la bonne santé à ma vue. Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors de Toi", tu répètes cela trois fois le matin et trois fois le soir. Il dit : En vérité, j'ai entendu le messenger d'Allah (ﷺ) lire cette invocation et moi, j'aime me conformer à sa tradition »²⁶².

اللهم عافني في بدني اللهم عافني في سمعي اللهم عافني في بصري لا إله إلا أنت

13- D'après Anas ibn Malik (رضي الله عنه), le messenger d'Allah (ﷺ) demanda à Fatima : « Qu'est ce qui t'empêche de comprendre ce que je te conseille de dire le matin et le soir : « Ô le Vivant ! Ô Celui qui subsiste par Lui-même ! J'implore secours auprès de Ta miséricorde ; améliore toute ma situation et ne m'abandonne pas à mon sort ne serait-ce que l'instant d'un clin d'œil » »²⁶³.

يا حي يا قيوم برحمتك أستغيث أصلح لي شأني كله ولا تكلني إلى نفسي طرفه عين

14- Selon Abû Houraira (رضي الله عنه), le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Celui qui dit le matin et le soir : "Gloire à Allah et qu'Il soit loué" cent fois, personne d'autre que lui n'apportera rien de meilleur le jour du jugement dernier, sauf celui qui en aura dit autant ou en un nombre plus grand »²⁶⁴.

سبحان الله وبحمده

15- Abû dzar (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Celui qui dit après la prière de l'aube, les pieds repliés, et avant de parler : "Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, l'unique, sans associé, à Lui appartient la royauté et à Lui appartient la louange, Il donne la vie et la mort et Il est omnipotent" dix fois, on lui inscrira dix récompenses, dix de ses fautes seront effacées, on l'élèvera de dix degrés, il sera en ce jour préservé de tout ce qui est détestable et protégé contre les démons, et aucun péché ne pourra l'atteindre en ce jour sauf l'association d'un autre divinité à Allah »²⁶⁵.

لا إله إلا الله وحده لا شريك له له الملك وله الحمد يحيي ويميت وهو على كل شيء قدير

²⁶² Sunan Abû Daoud vol 4 p 324 hadith n° 5090.

²⁶³ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 730 hadith n° 2000.

²⁶⁴ Sahih Mouslim vol 4 p 2070 hadith n° 2962.

²⁶⁵ Sunan At-Tirmidzi vol 5 p 515 hadith n° 3474.

16- On rapporte de Abdullah ibn Ghannâm Al Bayâdi (رضي الله عنه) qu'il dit: le messenger d'Allah (ﷺ) dit : « Quiconque dit le matin : **"Ô Allah le bienfait que je trouve en cette matinée émane de Toi seul sans associé, à Toi la louange et à Toi le gratitude"** a certes accompli le remerciement de sa journée; et quiconque le dit le soir a certes accompli le remerciement de sa nuit »²⁶⁶.

اللَّهُمَّ مَا أَصْبَحَ بِي مِنْ نِعْمَةٍ فَمِنْكَ وَحَدَاكَ لَا شَرِيكَ لَكَ فَالْحَمْدُ وَالشُّكْرُ

²⁶⁶ Sunan Abû Daoud vol 4 p 318 hadith n° 5073.

QUELQUES INVOCATIONS SPÉCIFIQUES POUR SE PROTÉGER

1- Ce qu'on récite avant de dormir

Abû Houraira (رضي الله عنه) a dit : « Le messager d'Allah (ﷺ) m'avait confié le soin de garder l'aumône du ramadan. Quelqu'un étant venu et s'étant mis à prendre de la nourriture, je le saisis et lui dis : Je jure par Allah, je vais te traduire devant le messager d'Allah (ﷺ). Il me dit : Je suis pauvre, j'ai de la famille et je suis réduit à la dernière extrémité. Je le laissai faire et le lendemain matin, le Prophète (ﷺ) m'ayant dit : Ô Abû Houraira ! Qu'a fait ton prisonnier ? Ô messager d'Allah (ﷺ), répondis-je, il s'est plaint de son extrême dénuement et m'a dit qu'il avait de la famille ; aussi l'ai-je laissé partir. – Il t'a certainement menti et il reviendra, me dit-il. En entendant ces mots de l'Envoyé d'Allah : « il reviendra », je compris qu'il reviendrait et je le guettai. Il revint en effet, puisa avec ses mains des grains ; je l'arrêtai et lui dis que j'allais le traduire devant l'envoyé d'Allah (ﷺ), mais il me demanda de le laisser partir ajoutant qu'il était besogneux, chargé de famille et qu'il ne reviendrait pas. J'eus pitié de lui et le laissai partir. Le lendemain l'envoyé d'Allah (ﷺ) me dit : « Ô Abû Houraira ! Qu'a fait ton prisonnier ? – Ô envoyé d'Allah, répondis-je, il s'est plaint de son extrême dénuement et de ses charges de famille ; j'ai eu compassion de lui et l'ai laissé partir. – Il a certainement menti et il reviendra, me dit-il. Je le guettai et pour la troisième fois, il revint puiser avec ses mains dans les grains. Je l'arrêtai et lui dis : « Je vais te conduire devant l'envoyé d'Allah, car c'est la troisième fois que tu assures que tu ne reviendras pas et tu continues à revenir. – Laisse-moi, me dit-il, et je vais t'enseigner des paroles grâce auxquelles Allah t'aidera. – Et quelles sont ces paroles, demandai-je. – Quand tu te mettras au lit, récite le verset du Trône : *«Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même "al-Qayyum"»* jusqu'à la fin du verset. Allah alors ne cessera de veiller sur toi et le démon ne t'approchera pas jusqu'au matin. Je le laissai partir et le lendemain, l'envoyé d'Allah me dit : Qu'a fait ton prisonnier hier ? – Ô envoyé d'Allah, répondis-je, il a prétendu qu'il m'enseignerait des paroles grâce auxquelles Allah m'aiderait, et alors je l'ai laissé partir. - Et quelles sont ces paroles ? demanda le Prophète (ﷺ). – Il m'a dit, lui répondis-je : « Quand tu te mettras au lit, récite le verset du Trône du début à la fin : *«Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même "al-Qayyum"»* et a ajouté « Allah alors ne cessera de veiller sur toi et le démon ne t'approchera pas jusqu'au matin » or personne ne désire [s'instruire dans] le bien autant que les Compagnons. Le messager d'Allah (ﷺ) dit : « Il t'a certainement dit la vérité et c'est un grand menteur. Connais-tu celui qui te parle depuis trois nuits ô Abû Houraira ? ». Non dit-il. Il dit : « C'est le démon » »²⁶⁷

²⁶⁷ Sahih Al Boukhari vol 2 p 812 hadith n° 2187.

Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous se rend au lit, qu'il époussette sa literie avec la partie de son pagne qui touche son corps, car il ne sait pas ce qui l'a précédé dans ce lit. Ensuite qu'il dise : « C'est en Ton nom Seigneur que je pose mon flanc et c'est grâce à Toi que je me relève. Si tu retiens mon âme fais lui miséricorde, et si tu me la laisses protège-la au moyen de ce avec quoi Tu protèges Tes pieux serviteurs » »²⁶⁸.

بِاسْمِكَ رَبِّ وَضَعْتُ جَنْبِي، وَبِكَ أَرْفَعُهُ، إِنْ أَمْسَكَتَ نَفْسِي فَارْحَمْهَا، وَإِنْ أَرْسَلْتَهَا فَاحْفَظْهَا بِمَا تَحْفَظُ بِهِ الصَّالِحِينَ

D'après Aïcha –*qu'Allah l'agrée*- « Chaque nuit au moment de se mettre au lit, le Prophète (ﷺ) réunissait ses deux mains, soufflait dedans et récitait dans ses mains les trois sourates ﴿Dis : “Il est Allah, Unique» [n° 112], ﴿Dis : “Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante» [n° 113], ﴿Dis : “Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes» [n° 114]. Ensuite il frottait ses mains sur toutes les parties de son corps qu'il pouvait atteindre, commençant par la tête, puis la figure et ensuite toute la partie antérieure du corps. Il faisait cela trois fois²⁶⁹.

D'après Houzaifah (رضي الله عنه) « Lorsque le messager d'Allah (ﷺ) se mettait au lit pendant la nuit, il plaçait sa main sous sa joue et disait : « Ô Allah c'est en [l'évocation de] Ton nom que je meurs et je vis » et lorsqu'il se réveillait il disait : « Louange à Allah qui nous fait revivre après nous avoir fait mourir²⁷⁰ c'est auprès de Lui que la Résurrection nous rassemblera »²⁷¹.

اللهم باسمك أموت وأحيا (وإذا استيقظ قال) الحمد لله الذي أحيانا بعد ما أماتنا وإليه النشور

Abdullah ibn Mas'oud rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Celui qui aura récité la nuit les deux versets de la sourate Al Baqarah, cela lui suffira »²⁷². Dans le commentaire de ce hadith, il est dit que la récitation de ces deux versets lui vaut la prière nocturne ou que cela le préserve de tous les malheurs durant cette nuit.

2- Ce qu'on doit dire lorsqu'on voit dans un rêve ce qui déplaît ou ce qu'on aime

Abû Qatâdah (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Le songe pieux vient d'Allah, et le mauvais songe vient du Diable. Celui qui voit quelque chose qui lui est désagréable n'a qu'à souffler trois fois à sa gauche et chercher refuge auprès d'Allah contre le Diable. Alors, ce songe ne lui nuira pas. Le Diable ne se montre jamais sous mes traits »²⁷³.

Abû Saïd Al Khoudry (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous voit en songe quelque chose d'agréable, c'est que ce songe vient d'Allah. Il doit louer Celui-ci et raconter ce songe. Lorsqu'il voit en songe quelque chose de désagréable, c'est que

²⁶⁸ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2329 hadith n° 5961.

²⁶⁹ Sahih Al Boukhari vol 5 p 1916 hadith n° 4729.

²⁷⁰ NDT : Le sommeil est considéré comme une sorte de mort temporaire.

²⁷¹ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2327 hadith n° 5955.

²⁷² Sahih Al Boukhari vol 4 p 1914 hadith n° 4722.

²⁷³ Sahih Al Boukhari vol 6 p 2568 hadith n° 6594.

ce songe vient de Satan ; qu'il cherche refuge auprès d'Allah contre la méchanceté du Diable et qu'il ne parle de ce songe à personne : ce songe ne lui sera pas funeste »²⁷⁴.

3- Ce qu'on doit dire lors d'une frayeur pendant le sommeil

Amr ibn Chouaib rapporte de son père qui à son tour rapporte de son grand-père que Abdullah ibn Oumar (رضي الله عنه) a dit : « J'ai entendu le messager d'Allah (ﷺ) enseigner ces mots contre la frayeur : « Je me mets sous la protection des paroles parfaites d'Allah contre Sa colère, contre Son châtement punition, contre le mal de Ses serviteurs, et contre les incitations des diables et contre leur présence auprès de moi »²⁷⁵.

أعوذ بكلمات الله التامات من غضبه ومن عقابه ومن شر عباده ومن همزات الشياطين وأن يحضرون

4- Ce qu'on dit lorsqu'on se réveille

D'après Houzaifah (رضي الله عنه), « Lorsque le messager d'Allah (ﷺ) se mettait au lit pendant la nuit, il plaçait sa main sous sa joue et disait : « Ô Allah c'est en [l'évocation de] Ton nom que je meurs et je vis » et lorsqu'il se réveillait il disait : « Louange à Allah qui nous fait revivre après nous avoir fait mourir c'est auprès de Lui que la Résurrection nous rassemblera »²⁷⁶.

الحمد لله الذي أحيانا بعد ما أماتنا وإليه النشور

5- Ce qu'on doit dire en entrant aux toilettes

Anas (رضي الله عنه) rapporte que « Lorsque le messager d'Allah (ﷺ) entrait aux toilettes, il disait : « Ô Allah, je cherche Ta protection contre les démons males et femelles »²⁷⁷ et avançait d'abord son pied gauche à l'entrée.

اللهم إني أعوذ بك من الخبث والخبائث

6- Ce qu'on doit dire en sortant des toilettes

Aicha (رضي الله عنها) rapporte que le Messager (ﷺ) disait en sortant des toilettes : « Seigneur, j'implore Ton pardon »²⁷⁸ غفرانك et avançait d'abord son pied droit.

7- Ce qu'on doit dire en sortant de la maison

Oummou Salamah (رضي الله عنها) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) disait en sortant de chez lui : « Au nom d'Allah, Seigneur, protège-moi de m'égarer ou d'égarer autrui, de commettre une injustice d'en être victime, de commettre une sottise ou d'en subir »²⁷⁹.

²⁷⁴ Sahih Al Boukhari vol 6 p 2582 hadith n° 6638.

²⁷⁵ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 733 hadith n° 2010.

²⁷⁶ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2327 hadith n° 5955.

²⁷⁷ Sahih Al Boukhari vol 1 p 66 hadith n° 142.

²⁷⁸ Sahih Ibn Hibbane vol 4 p 291 hadith n° 1444.

²⁷⁹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 700 hadith n° 1907.

بِسْمِ اللَّهِ رَبِّ أَعُوذُ بِكَ مِنْ أَنْ أَزِلَّ أَوْ أُضِلَّ أَوْ أَظْلِمَ أَوْ أُظْلَمَ أَوْ أَجْهَلَ أَوْ يُجْهَلَ عَلَيَّ

Anas ibn Malik rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « Lorsqu'on dit en sortant de sa maison : « Au nom d'Allah, je place ma confiance en Allah, il n'y a de force et de puissance qu'en Allah ». On lui répond : « C'est assez ! Tu es préservé, guidé, et protégé ». Le démon rencontrant un autre démon lui dira alors : « que veux-tu d'un homme qui est préservé, guidé et gardé »²⁸⁰.

بِسْمِ اللَّهِ تَوَكَّلْتُ عَلَى اللَّهِ لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ

8- Ce qu'on dit en entrant et en sortant de la mosquée

Abû Hamid rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous entre dans la mosquée, qu'il dise « Ô Allah ouvre-moi les portes de Ta miséricorde »

اللهم افتح لي أبواب رحمتك

Et lorsqu'il y sort qu'il dise « Ô Allah je te demande de me combler de Ton bienfait »²⁸¹.

اللهم إني أسألك من فضلك

Qu'il avance sa jambe droite en entrant et sa jambe gauche en sortant.

9- Ce qu'on dit en entrant dans sa demeure

Abû Malik Al Ach'ari (رضي الله عنه) rapporte que le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsqu'un homme entre dans sa demeure, qu'il dise : « Ô Allah je Te demande une meilleure entrée et une meilleure sortie. Au nom d'Allah nous sommes entrés et au nom d'Allah nous sommes sortis et nous plaçons notre confiance en Allah notre Seigneur », ensuite il salue sa famille (as salamou alaikoum) »²⁸².

اللهم إني أسألك خير المولج وخير المخرج بسم الله ولجنا وبسم الله خرجنا وعلى الله ربنا توكلنا

10- L'invocation de l'assemblée et son évocation expiatoire

D'après Abû Malik toujours, le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Quiconque prend part à une assise au cours de laquelle il a fait beaucoup de bruits, puis dit avant de la quitter : « **Gloire à Toi ô Allah notre Seigneur et que Tu sois loué, il n'y point de divinité digne d'adoration en dehors de toi, j'implore Ton pardon et je me repens à Toi** », on lui pardonnera ce qu'il a commis dans cette assise »²⁸³.

سبحانك اللهم ربنا وبحمدك لا إله إلا أنت أستغفرك وأتوب إليك

²⁸⁰ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 104 hadith n° 822.

²⁸¹ Sahih Mouslim vol 1 p 494 hadith n° 713.

²⁸² Sunan Abû Daoud vol 4 p 325 hadith n° 5096.

²⁸³ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 354 hadith n° 594.

11- Invocation pour faciliter les affaires de la vie

Ali (رضي الله عنه) a rapporté ce qui suit : « Fatima -que la paix soit sur elle- se plaignait de la fatigue qu'elle éprouvait à moudre au moulin ; ayant appris que l'envoyé d'Allah (ﷺ) avait reçu des prisonniers, elle vint lui en demander un pour la servir ; n'ayant pas trouvé son père, elle parla de son désir à 'Aïcha. Lorsque le Prophète (ﷺ) revint, 'Aïcha lui parla. Alors le Prophète (ﷺ) vint nous trouver alors que nous nous étions étendus dans nos lits ; comme nous voulions nous lever, « Restez à vos places », nous dit-il, et il s'approcha à tel point que je sentis à la poitrine le froid de ses pieds : « Je vais vous indiquer, nous dit-il, quelque chose qui vaut mieux que ce que vous m'avez demandé ; lorsque vous vous serez étendus sur vos lits, dites trente-trois fois : « Allah est le plus grand », trente-trois fois : « louange à Allah » et trente-trois fois : « gloire à Allah » ; cela vaudra mieux que ce que vous m'avez demandé »²⁸⁴.

12- l'invocation du voyageur

Abdullah ibn Oumar (رضي الله عنه) rapporte : « Lorsque le messager d'Allah (ﷺ) s'installait sur son chameau pour un voyage, il proclamait la grandeur d'Allah trois fois (الله أكبر), puis disait : « Gloire à Celui qui nous a soumis tout cela alors que nous n'étions pas capables de les dominer. C'est vers notre Seigneur que nous retournerons. Ô Allah nos Te demandons de nous accorder dans ce voyage la bonté pieuse et la piété et de nous permettre d'accomplir les œuvres que Tu agrées. Ô Allah facilite nous ce voyage et réduis sa distance. Ô Allah Tu es le compagnon de voyage et c'est Toi qui veilles sur la famille. Ô Allah je cherche refuge auprès de Toi contre les peines et les difficultés du voyage, contre tout paysage source de chagrin et contre tout mal qui nous frapperait de retour dans nos biens et nos familles ». Au retour, il disait les mêmes paroles en y ajoutant : « Nous retournons repentants, adorant notre Seigneur et Le louant »²⁸⁵.

«سُبْحَانَ الَّذِي سَخَّرَ لَنَا هَذَا وَمَا كُنَّا لَهُ مُقْرِنِينَ وَإِنَّا إِلَى رَبِّنَا لَمُنْقَلِبُونَ اللَّهُمَّ إِنَّا نَسْأَلُكَ فِي سَفَرِنَا هَذَا الْبِرَّ وَالتَّقْوَى وَمِنَ الْعَمَلِ مَا تَرْضَى اللَّهُمَّ هَوِّنْ عَلَيْنَا سَفَرَنَا هَذَا وَاطْوِ عَنَّا بُعْدَهُ اللَّهُمَّ أَنْتَ الصَّاحِبُ فِي السَّفَرِ وَالْخَلِيفَةُ فِي الْأَهْلِ اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ وَعَثَاءِ السَّفَرِ وَكَآبَةِ الْمَنْظَرِ وَسُوءِ الْمُنْقَلَبِ فِي الْمَالِ وَالْأَهْلِ». وَإِذَا رَجَعَ قَالَهُنَّ. وَزَادَ فِيهِنَّ « أَيُّوبُ تَائِبُونَ عَابِدُونَ لِرَبِّنَا حَامِدُونَ »

13- Ce que dit le voyageur à ceux qu'il laisse, notamment sa famille et ses compagnons.

Abû Houraira (رضي الله عنه) rapporte : « Le messager d'Allah (ﷺ) m'a dit au revoir en disant : « Je te confie à Allah dont les dépôts à Lui confiés ne se perdent jamais »²⁸⁶.

أَسْتَوْدِعُكَ اللَّهُ الَّذِي لَا تَضِيغُ وَدَائِعُهُ

²⁸⁴ Sahih Al Boukhari vol 5 p 1133 hadith n° 2945.

²⁸⁵ Sahih Mouslim vol 2 p 978 hadith n° 1342.

²⁸⁶ Sunan Ibn Mâjah vol 2 p 943 hadith n° 2825.

Ibn Oumar (رضي الله عنه) disait à la personne lorsqu'il voulait voyager : « Attends que je te dise au revoir comme le faisait le Prophète (ﷺ) : « Je confie à Allah ta religion, ta loyauté, et tes dernières œuvres » »²⁸⁷.

أستودع الله دينك، وأمانتك، وخواتيم عملك

14- *Ce qu'on dit en entrant dans une ville*

Souhaib (رضي الله عنه) a dit : « Le messager d'Allah (ﷺ) n'a jamais vu un village dans lequel il veut entrer sans prononcer ces paroles à l'instant où il le voit : « Ô Allah Seigneur des sept cieux et de ce qu'ils couvrent de leurs ombres et Seigneur des terres et de ce qu'elles portent, Seigneur des démons et de ceux qu'ils égarent, Seigneur des vents et de ce qu'ils soulèvent et dispersent, nous Te demandons de nous combler du bien de ce village et cherchons protection auprès de Toi contre son mal, le mal de ses habitants et le mal de ce qui s'y trouve » »²⁸⁸.

اللهم رب السماوات السبع وما أظللن ورب الأرضين وما أقللن ورب الشياطين وما أضللن ورب الرياح وما ذرين فإننا نسألك خيرا هذه القرية وخيرا أهلها ونعوذ بك من شرها وشر أهلها وشر ما فيها

15- *Ce qu'on dit lorsqu'on voit une chose qu'on aime*

Aïcha –qu'Allah l'agrée- a dit : « Le Prophète (ﷺ) disait quand il lui arrivait une chose qui lui plaisait : « **Louange à Allah par la grâce de qui s'accomplissent les bonnes choses** », et lorsqu'il lui vint une chose détestable il disait : « **Louange à Allah en toute circonstance** » »²⁸⁹.

الحمد لله الذي بنعمته تتم الصالحات (وإذا أتاه الأمر يكرهه قال) الحمد لله على كل حال

16- *Ce que dit celui qui descend dans une demeure*

Khaoulah bint Hakim (رضي الله عنها) rapporte : « J'ai entendu le messager d'Allah (ﷺ) dire : « Celui qui descend dans un site et dit : « Je me mets sous la protection des paroles parfaites d'Allah contre le mal de ce qu'Il a créé », rien ne pourra lui nuire jusqu'à ce qu'il quitte ces lieux » »²⁹⁰.

أعوذ بكلمات الله التامات من شر ما خلق

17- *Ce que l'on dit lors du rapport sexuel*

Ibn Abbas (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Si l'un de vous disait au moment où il va avoir un rapport avec sa femme : « Au nom d'Allah, ô Allah éloigne-nous du démon et éloigne de lui ce que tu nous a accordé (enfant) » et qu'il leur est écrit de ce rapport un enfant, le démon ne pourra jamais lui nuire » »²⁹¹.

²⁸⁷ Sahih Ibn Khouzaimah vol 4 p 137 hadith n° 2531.

²⁸⁸ Sahih Ibn Khouzaimah vol 4 p 150 hadith n° 2565.

²⁸⁹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 1 p 677 hadith n° 1840.

²⁹⁰ Sahih Mouslim vol 4 p 2080 hadith n° 2708.

²⁹¹ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2347 hadith n° 6025.

باسم الله اللهم جنبنا الشيطان وجنب الشيطان ما رزقتنا

18- Ce que l'on dit au moment du repas

Jabir ibn Abdullah (رضي الله عنه) a dit : « J'ai entendu le Prophète (ﷺ) dire : « Lorsqu'un homme en entrant dans sa maison évoque Allah à l'entrée et au moment du repas, le démon dit [à ses congénères] : « Vous n'aurez ni logement ni dîner » lorsqu'il entre sans évoquer Allah à l'entrée le démon dit : « Vous avez trouvé un logement. Et s'il n'évoque pas le nom d'Allah au moment du repas le démon dit : « Vous avez trouvé le logement et le dîner » »²⁹².

D'après Aïcha –qu'Allah soit satisfait d'elle- le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous veut manger qu'il évoque le nom d'Allah (بسم الله), et s'il oublie d'évoquer le nom d'Allah (ﷻ) au début, qu'il dise : « **Au nom d'Allah au début et à la fin** »²⁹³.

بسم الله أوله وآخره

19- Ce qu'on dit après avoir finis de manger et de boire

Abû Saïd Al Khoudry (رضي الله عنه) rapporte que le Prophète (ﷺ) disait après le repas : « Louange à Allah qui nous a nourris, nous a donné à boire, et a fait de nous des musulmans »²⁹⁴.

الحمد لله الذي أطعمنا وسقانا وجعلنا من المسلمين

20- Ce qu'on dit lorsqu'on a peur d'un ennemi ou autre

Abdullah ibn Qaïss rapporte de son père (رضي الله عنه) que le Prophète (ﷺ) disait lorsqu'il avait peur d'un peuple : « Ô Allah nous Te plaçons dans leurs gorges et nous cherchons refuge auprès de Toi contre leurs maux »²⁹⁵.

"اللهم إنا نجعلك في نحورهم ونعوذ بك من شرورهم"

21- Ce qu'on dit en cas d'affliction

Ibn Abbas (رضي الله عنه) rapporte que lorsqu'il était affligé, le Prophète (ﷺ) invoquait son Seigneur en prononçant ces paroles : « Il n'y a point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah le Grand, le Clément ; point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah le Seigneur

²⁹² Sahih Mouslim vol 3 p 1598 hadith n° 2018.

²⁹³ Sunan Abû Daoud vol 3 p 347 hadith n° 3767.

²⁹⁴ Sunan Abû Daoud vol 3 p 366 hadith n° 3850.

²⁹⁵ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 2 p 154 hadith n° 2629.

du Trône immense ; point de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah Seigneur des cieux et Seigneur du Trône sublime »²⁹⁶.

لا إله إلا الله العظيم الحليم لا إله إلا الله رب العرش العظيم لا إله إلا الله رب السماوات ورب العرش الكريم

Abdou Rahman ibn Abi Bakra rapporte de son père que le Prophète (ﷺ) a dit : « L'invocation de l'angoissé c'est : « Ô Allah, je n'espère que Ta miséricorde, ne m'abandonne pas à moi-même ne serait-ce que l'instant d'un clin d'œil, améliore toute ma situation, il n'y a point de divinité digne en dehors de Toi » »²⁹⁷.

اللهم رحمتك أرجو فلا تكلني إلى نفسي طرفة عين وأصلح لي شأني كله لا إله إلا أنت

22- Ce qu'on dit en cas de chagrin et de tristesse

Ibn Mas'oud (رضي الله عنه) rapporte que le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Un serviteur n'a jamais dit en cas de chagrin et de tristesse : « Ô Allah je suis Ton esclave fils de ton esclave mâle et de ton esclave femelle, mon toupet est dans Ta main, Ton verdict est exécutoire sur moi, Ton décret vis-à-vis de moi est juste. Je Te demande par tous les noms qui sont les Tiens, ceux que Tu t'es donné, ou Tu a fais descendre dans Ton livre, ou que Tu as enseigné à une de Tes créatures ou que Tu as gardé dans Ta science de l'invisible auprès de Toi, de faire du Qur'an le printemps de mon cœur, la lumière de ma vue, la dissipation de ma tristesse et de mon chagrin », sans qu'Allah ne dissipe son affliction et remplace sa tristesse par la joie ». Les compagnons remarquèrent : « Ô messager d'Allah (ﷺ) il nous incombe d'apprendre ces mots ». « Bien sûr », répondit-il « Il incombe à toute personne qui l'entend de l'apprendre » »²⁹⁸.

اللهم إني عبدك بن عبدك بن أمتك ناصيتي بيدك ماض في حكمك عدل في قضاؤك أسألك بكل اسم هو لك سميت به نفسك أو أنزلته في كتابك أو علمته أحدا من خلقك أو استأثرت به في علم الغيب عندك أن تجعل القرآن ربيع قلبي ونور بصري وجلاء حزني وذهاب همي

Il ne sied pas à celui qui est touché par un malheur ou une tristesse de prier contre lui-même ; il doit au contraire emprunter la voie explicitée par le messager d'Allah (ﷺ). D'après Anas ibn Malik (رضي الله عنه), le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Aucun de vous ne doit souhaiter la mort pour un mal qui le frappe, s'il faut à tout prix souhaiter la mort, qu'il dise : Ô Allah maintiens-moi en vie tant que la vie est meilleure pour moi, et fais-moi mourir si la mort est meilleure pour moi »²⁹⁹.

اللهم أحيني ما كانت الحياة خيرا لي وتوفني إذا كانت الوفاة خيرا لي

²⁹⁶ Sahih Al Boukhari vol 6 p 2702 hadith n° 6994.

²⁹⁷ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 250 hadith n° 970.

²⁹⁸ Sahih Ibn Hibbane vol 3 p 253 hadith n° 972.

²⁹⁹ Sahih Al Boukhari vol 5 p 2337 hadith n° 5990.

23- Ce qu'on dit lorsqu'on va porter un nouveau vêtement ou ce qui en a le statut

Abû Saïd (رضي الله عنه) a dit : « Quand le messager d'Allah (ﷺ) trouvait un nouveau vêtement, il le nommait turban ou tunique ou pagne, puis il disait : « Ô Allah à Toi la louange, Tu m'a offert cet habit, je Te demande de son bien et du bien pour lequel il a été créé, et je cherche protection auprès de Toi contre son mal et le mal pour lequel il a été créé »³⁰⁰.

اللهم لك الحمد أنت كسوتنيه أسألك من خيره وخير ما صنع له وأعوذ بك من شره وشر ما صنع له

24- Ce que doit dire celui qui fait une nouvelle acquisition

Amr ibn Chouaib (رضي الله عنه) rapporte de son père qui lui aussi rapporte de son grand père que le Prophète (ﷺ) a dit : « Lorsque l'un de vous obtient une esclave, ou une femme, ou une monture, qu'il tienne son toupet, implore la bénédiction d'Allah et dise : « Ô Allah je Te demande son bien et le bien qu'il y a dans sa nature, et je cherche protection auprès de Toi contre son mal et le mal qu'il y a dans sa nature » ; s'il s'agit du chameau, qu'il attrape l'extrémité de sa bosse »³⁰¹.

اللهم أني أسألك خيرها وخير ما جبلت عليه وأعوذ بك من شرها وشر ما جبلت عليه

25- Ce qu'on dit en cas de colère

Souleymane ibn Sourad (رضي الله عنه) a dit : « J'étais assis avec le Prophète (ﷺ) lorsque nous entendîmes deux hommes s'invectiver, l'un d'eux avait le visage tout rouge de colère et les veines du cou gonflées. Le Prophète (ﷺ) dit : « Certes je connais une parole qui prononcée par lui, dissiperait le trouble qu'il éprouve ; il n'aurait qu'à dire : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan », cela dissiperait le trouble qu'il éprouve ». On dit alors à l'homme : « Le Prophète (ﷺ) a dit que tu devais prononcer : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan » « Suis-je possédé par les djinns ? » répliqua l'homme »³⁰².

³⁰⁰ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 213 hadith n° 7408.

³⁰¹ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 202 hadith n° 2757.

³⁰² Sahih Al Boukhari vol 3 p 1195 hadith n° 3108.

LA PRIERE DE LA CONSULTATION DU SORT

La consultation du sort a été prescrite au musulman afin qu'il demande l'assistance de son Seigneur (ﷻ) consistant à l'orienter vers la meilleure des choses sur lesquelles il a des hésitations et ignore laquelle lui sera meilleure. Ceci pour barrer la voie aux incitations de Satan et se préserver ainsi du regret vis-à-vis de ce qu'on pourrait considérer comme un bien qu'on a loupé. L'homme n'assure que les causes ; quant aux résultats, ils sont décidés par le Maître Puissant et Grand. Aussi, ce qu'Allah décrète et décide c'est ce qui est meilleur. Celui qui fait la consultation du sort n'est jamais déçu et celui qui demande des conseils ne regrette jamais.

La description de la prière de la consultation.

Prier deux *rakates* surrogatoires, lire dans la première *rakate* après la *Fatiha* (sourate n° 1) la sourate *Al Kâfiroune* [n° 109] lire à la deuxième *rakate* après la *Fatiha* : la sourate *Al Ikhlâs* [n° 112]. Commencer l'invocation par la louange d'Allah, Sa glorification, et Son éloge ; puis, prier sur le Messager (ﷺ). Ensuite, dire l'invocation de la consultation mentionnée dans le hadith rapporté par Jabir ibn Abdullah (رضي الله عنه) qui dit : « Le messager d'Allah (ﷺ) nous enseignait la prière de consultation dans nos préoccupations de la même manière qu'il nous enseignait une sourate du Qur'an. Il disait : « Lorsque l'un de vous pense à faire quelque chose, qu'il fasse deux *rakates* autres que les prières obligatoires puis qu'il dise : « Ô Allah je Te demande de me guider dans mon choix par Ta science, je Te demande de m'appuyer de Ta toute-puissance ; je Te demande de Ta sublime bonté, car Tu peux tout et je ne puis rien, Tu sais tout et je ne sais rien et Tu connais toutes les choses cachées. Ô Allah si Tu sais que cette affaire est une source de bien pour moi dans ma religion, ma vie présente et ma vie future, –ou suivant une variante- dans ce monde ou dans l'autre, destine-la-moi, rends-moi la tâche facile et fais qu'ensuite cette affaire soit bénie pour moi. Si Tu sais que cette affaire est pour moi une source de mal dans ma religion, ma vie présente et ma vie future, –ou suivant une variante- dans ce monde ou dans l'autre, détourne-la de moi et destine-moi le bien où qu'il soit et ensuite, fais que j'en sois satisfait. » Il dit : Et il mentionne sa préoccupation »³⁰³.

اللهم إني أستخيرك بعلمك وأستقدرك بقدرتك وأسألك من فضلك العظيم فإنك تقدر ولا أقدر وتعلم ولا أعلم وأنت علام الغيوب اللهم إن كنت تعلم أن هذا الأمر خير لي في ديني ومعاشي وعاقبة أمري أو قال عاجل أمري وأجله فاقدره لي ويسره لي ثم بارك لي فيه وإن كنت تعلم أن هذا الأمر شر لي في ديني ومعاشي وعاقبة أمري أو قال في عاجل أمري وأجله فاصرفه عني واصرفني عنه واقدر لي الخير حيث كان ثم أرضني به قال ويسمي حاجته

Le traitement prophétique des maladies corporelles et psychiques

³⁰³ Sahih Al Boukhari vol 1 p 391 hadith n° 1109.

L'attachement du musulman aux préceptes de l'islam et la mise en pratique de son éthique et de ses valeurs morales, suffisent, après le soutien d'Allah (ﷻ) à procurer le bien-être psychique qui a pour résultat la protection contre beaucoup de maladies corporelles causées par des problèmes psychiques. L'invocation et l'évocation sont sans doute parmi les moyens les plus efficaces qu'Allah (ﷻ) nous a offerts pour nous préserver des malheurs et autres calamités avant qu'ils ne surviennent et permettre de nous en débarrasser après qu'ils soient survenus. Le Seigneur (ﷻ) dit : *« Nous faisons descendre du Qur'an, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perdition des injustes »*³⁰⁴. *« Dis : "pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison" »*³⁰⁵.

Il est à noter que le traitement par le Qur'an et la tradition prophétique nécessite la foi véridique de la part du soignant et du soigné. Il ne signifie pas non plus l'abandon des traitements médicamenteux et du recours aux voies licites pour y accéder. Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « Soignez-vous ô serviteurs d'Allah car il n'y a aucune maladie qu'Allah créée sans créer son médicament »³⁰⁶.

Il faut bien entendu se garder du traitement par des choses interdites par Allah (ﷻ). Abû Houraira (رضي الله عنه) a dit : « Le messenger d'Allah (ﷺ) a interdit le médicament délétère »³⁰⁷.

Ibn Al Qayyim -*qu'Allah lui soit miséricordieux*-³⁰⁸ a dit : « Mais ici il y a une chose qu'il faut bien saisir, c'est que les évocations, les versets et les invocations dont on se sert pour traiter les maladies et pour l'exorcisme licite (*roqya*), même s'ils sont utiles et curatifs, exigent eux-mêmes la réceptivité du malade et la forte résolution du soigneur, ainsi que son influence. Lorsque la guérison retarde, cela est dû soit à la faible influence du soigneur, au rejet du malade ou à un grand obstacle qui entrave la bonne action du médicament sur le malade exactement comme c'est le cas avec les médicaments matériels, car l'inaction peut être due au rejet du médicament par l'organisme du malade ».

Il a également dit parlant de la voie du messenger (ﷺ) concernant le traitement des maladies³⁰⁹ : « Ce genre de traitement nécessite deux choses : une du côté du malade et une autre de la part du soigneur. En ce qui concerne le malade, il doit être psychologiquement fort et avoir une sincère dévotion envers Allah (ﷻ) qui a créé ces âmes, procéder à une demande véridique de protection, celle où le cœur et la langue sont en parfaite harmonie. En effet, ce genre de traitement est un combat, or le combattant ne peut venir à bout de son ennemi que si deux conditions sont réunies : d'une part, l'arme doit en elle-même être valide et bonne, et d'autre part, le bras doit être solide. Lorsqu'une condition est absente l'abondance des armes

³⁰⁴ 117 Al Isrâ, 82.

³⁰⁵ 41 Foussilat, 44.

³⁰⁶ Sahih Ibn Hibbane vol 13 p 426 hadith n° 6061.

³⁰⁷ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 455 hadith n° 8260.

³⁰⁸ Al Jawâboul Kâfi p 21.

³⁰⁹ Zâdoul Maâd vol 4 p 67-68.

ne sert à rien ; que dire en l'absence des deux conditions. La deuxième chose concerne le soigneur qui doit remplir aussi les deux conditions ci-dessus évoquées ».

Le traitement par l'exorcisme (roqya) licite

Voici quelques versets et invocations rapportées du messager d'Allah (ﷺ) à l'aide desquels on peut dissiper le mal après qu'il soit survenu et traiter les maladies par la grâce d'Allah (ﷻ).

Abû Saïd Al Khoudry (رضي الله عنه) rapporte qu'un groupe de compagnons du Prophète (ﷺ) étant parti en expédition vinrent, en cours de route camper auprès d'une tribu des Arabes. Ils leur demandèrent l'hospitalité qui leur fut refusée. Le chef de la tribu ayant été mordu par un scorpion, ils employèrent tous les moyens de guérison sans obtenir un résultat. Certains d'entre eux dirent : si vous alliez rencontrer cette troupe qui vient de camper peut-être trouveriez vous chez certains d'entre eux quelque remède. Se rendant alors auprès des compagnons ils leur dirent : Ô gens ! Notre chef a été mordu par un scorpion et nous avons employé tous les moyens de guérison sans obtenir un bon résultat, est-ce que l'un d'entre vous a un remède. Oui par Allah je pratique l'exorcisme (roqya) répondit un des compagnons, mais puisque nous vous avons demandé l'hospitalité et que vous l'avez refusée, je n'emploierais pas mon exorcisme tant que vous ne nous aurez pas fixé d'avance une rétribution. On convint que ce serait un troupeau de moutons. Le compagnon se rendit chez eux et se mit à crachoter³¹⁰ sur le chef en récitant la première sourate du Qur'an ; au fur et à mesure de la récitation il sembla au blessé qu'on le débarrassait d'entraves et, quand ce fut fini, il se mit à marcher sans éprouver la moindre agitation. On leur paya alors le prix convenu d'avance. « Partageons ce troupeau dit l'un des compagnons. – Ne le faites pas, répondit celui qui avait opéré le traitement, avant que nous ayons rejoint le Messager, nous lui raconterons ce qui s'est passé et nous verrons ce qu'il nous ordonnera de faire. Ils se rendirent auprès du messager d'Allah (ﷺ) et lui racontèrent l'aventure. Qui est-ce qui t'a appris que c'est un exorcisme ? demanda le messager d'Allah (ﷺ) ; puis il dit : Vous avez acquis un bien, partagez-le et réservez m'en une part avec vous. Le messager d'Allah éclata de rire »³¹¹.

Aïcha (رضي الله عنها) rapporte que lorsque le messager d'Allah (ﷺ) se rendait chez un malade ou qu'on lui en apportait il disait : « Chasse le mal ! Seigneur des hommes ! Guéris, car Tu es Celui qui guérit, il n'y a d'autre guérison que la tienne, c'est une guérison qui ne laisse pas la moindre maladie ».

« أَذْهَبِ الْبَاسَ رَبَّ النَّاسِ ، اشفِ وَأَنْتَ الشَّافِي لَا شِفَاءَ إِلَّا شِفَاؤُكَ ، شِفَاءٌ لَا يُعَادِرُ سَقَمًا »

L'exorcisme de l'ange Gabriel (جبرائيل عليه السلام). Abû Saïd (رضي الله عنه) rapporte que l'ange Gabriel vint chez le Messager (ﷺ) et lui dit : « Ô Muhammad souffres-tu ? » « Oui » dit-il. Il dit : « Au

³¹⁰ NDT : Le terme arabe rendu ici par crachoter veut dire souffler en laissant sortir des traces de salive.

³¹¹ Sahih Al Boukhari vol 2 p 795 hadith n° 2156.

nom d'Allah je t'exorcise contre toute chose qui te fait souffrir et contre le mal de tout âme ou tout œil envieux, qu'Allah te guérisse. Au nom d'Allah je t'exorcise »³¹².

بِاسْمِ اللَّهِ أَرْقِيكَ مِنْ كُلِّ شَيْءٍ يُؤْذِيكَ مِنْ شَرِّ كُلِّ نَفْسٍ أَوْ عَيْنِ حَاسِدٍ اللَّهُ يَشْفِيكَ بِاسْمِ اللَّهِ أَرْقِيكَ

Outhman ibn Abi Al Âce (رضي الله عنه) se plaignit auprès du messager d'Allah (ﷺ) d'un mal qu'il ressentait dans son organisme depuis qu'il avait embrassé l'islam ; aussi, le messager d'Allah (ﷺ) lui dit : « Pose ta main sur la partie de ton corps qui te fait mal et dis trois fois « Au nom d'Allah » puis sept fois : « Je me réfugie auprès d'Allah et de Sa puissance contre le mal de ce que je ressens et que je cherche d'éviter » »³¹³.

قُلْ بِاسْمِ اللَّهِ ثَلَاثًا. وَقُلْ سَبْعَ مَرَّاتٍ أَعُوذُ بِاللَّهِ وَقُدْرَتِهِ مِنْ شَرِّ مَا أَجِدُ وَأُحَاذِرُ

Oubey ibn Kaab (رضي الله عنه) rapporte : « J'étais chez le messager d'Allah (ﷺ) lorsqu'un bédouin vint lui dire : Ô prophète d'Allah (ﷺ), j'ai un frère qui ressent un mal ; quel est son mal ? lui demanda-t-il. Il est possédé par les djinns, répondit-il. Il dit : « Emmène-le moi. Il l'emmena et le plaça devant lui. Le Prophète (ﷺ) implora la protection en sa faveur au moyen de la sourate *Al Fatiha* (première sourate du Qur'an) des quatre derniers versets de la sourate *Al Baqarah*, des deux versets suivants «*Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux*» [Al Baqarah, 163-164], du verset du Trône [Al Baqarah, 255] et du verset 18 de la sourate *Al Imrân* «*Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage !*», du verset 55 de la sourate *Al A'râf* «*Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi "istawa" sur le Trône*», de la fin de la sourate *Al Mou'minoune* [116-118] «*Que soit exalté Allah, le vrai Souverain ! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime !...*», du verset 3 de la sourate *Al Djinn*, et dix premiers versets de la sourate *As-Sâffât* [n° 37], des trois derniers versets de la sourate *Al Hachr* [n° 59], de la sourate *Al Iklâs* [n° 112] «*Dis : "Il est Allah, Unique..."* et des deux sourates de demande de protection [n° 113 et 114]. Aussi, l'homme se leva comme s'il n'avait jamais souffert de quelque chose »³¹⁴.

³¹² Sahih Mouslim vol 4 p 1718 hadith n° 2186.

³¹³ Sahih Mouslim vol 4 p 1718 hadith n° 2202.

³¹⁴ Al Moustadrak ala Sahîhaine vol 4 p 458 hadith n° 8269.

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
L'épreuve sous la perspective religieuse	5
Les causes des calamites et epreuves résultant de la colère d'Allah	8
Les moyens de préserver les bienfaits d'Allah	13
Comment dissiper les malheurs et les épreuves et alléger leur impact	21
Les différentes voies de protection de l'être humain.	28
Quelques bienfaits de l'évocation d'Allah	30
Quelques unes des meilleures formules d'évocation d'Allah	32
Comment s'attirer l'agrément d'Allah et repousser les maux et les malheurs	34
La conduite à tenir lors de l'invocation.....	38
Quelques invocations mentionnées dans le Qur'an.....	45
Quelques invocations puisées de la tradition prophétique ..	48
Quelques invocations du matin et du soir.	57
Quelques invocations spécifiques pour se protéger	62
La prière de la consultation du sort	71
Table des matières	75